

Titre : Exposition internationale des industries et du travail de Turin 1911. Groupe XX. Classe 133 A. Fourrures et pelleteries
Auteur : Exposition universelle. 1911. Turin

Mots-clés : Expositions internationales*Italie*Turin*1900-1945 ; Fourrures
Description : 102 p. ; 28 cm
Adresse : Paris : Comité Français des Expositions à l'Etranger, 1912
Cote de l'exemplaire : 8 XAE 770

URL permanente : <http://cnum.cnam.fr/redir?8XAE770>

**EXPOSITION INTERNATIONALE
DES
Industries et du Travail
DE TURIN 1911**



70 954

EXPOSITION INTERNATIONALE
des Industries et du Travail
DE TURIN 1911

GROUPE XX -- CLASSE 133 A
FOURRURES ET PELLETERIES

RAPPORT

PAR

M. Ch. HANAU

Associé de la Maison Félix Jungmann et Cie

PARIS

COMITÉ FRANÇAIS DES EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER
Bourse du Commerce, rue du Louvre

—
1912

L. SAUSSAC-GAMON, Éditeur



**EXPOSITION INTERNATIONALE
DES
Industries et du Travail
DE TURIN 1911**

SECTION FRANÇAISE

Commissaire Général du Gouvernement de la République

M. STÉPHANE DERVILLÉ

Président du Conseil d'Administration
de la Compagnie des Chemins de Fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

Commissariat Général

Commissaire Général Adjoint. M. EUGÈNE PRALON, Consul Général
de France à Turin.

Secrétaire Général M. AUGUSTE MASURE.

Inspecteur Général M. EUGÈNE HATTON.

Architecte Conseil M. LOUIS BONNIER.

Chef du Contentieux M. GEORGES GOY.

Attachés { M. ROBERT DELAUNAY-BELLEVILLE.
M. HENRY DE DOUVRES.
M. PHILIPPE RICHEMOND.
M. GUILLOUET.

Rapporteurs Généraux { M. EMILE BERR.
M. G. ROGER SANDOZ.

Rapporteur Général Adjoint . M. DREYFUS-BING.

Comité d'Organisation de la Section Française

Président : M. LÉOPOLD BELLAN, Président du Conseil Municipal de Paris.

Vice-Présidents : MM. V. LOURTIES, Sénateur; ALBERT VIGER, Sénateur; MARCEL SAINT-GERMAIN, Sénateur; DANIEL MÉRILLON; Comte ARMAND; COIGNET; GEORGES DONCKÈLE; LUCIEN ESTRINE; FLORENT GUIL-LAIN; JULES HETZEL; AUGUSTE ISAAC; CHARLES JEANSELME; GUSTAVE KESTER; CHARLES LEGRAND; ALFRED LOREAU; ALFRED MAGUIN; ALFRED MASCURAUD, Sénateur; GASTON MENIER, Sénateur; JULES NICLAUSSE.

Secrétaire Général : M. GASTON DE PELLERIN DE LATOUCHÉ.

Secrétaire Général Adjoint : MM. ALBERT TANON; GEORGES VINANT.

Trésorier : M. ACHILLE BRACH.

Trésorier Adjoint : M. JEAN GUILFREY.

Secrétaire : MM. LÉOPOLD APPERT; ROGER BOUVARD; J.-LOUIS BRUNET, député; GEORGES CARRÉ; HENRY DEBAUGE; GODART-DESMAREST; FÉLIX LESEUR; FRÉDÉRIC MANAUT, député; ETIENNE MASCRÉ; LOUIS PIREL; baron LOUIS THÉNARD; HENRI VASLIN.

Délégué du Comité : M. EMILE CÈRE.

Architecte en Chef : M. E.-JOSEPH DE MONTARNAL.

Service des Douanes

M. LOUIS FRESNEY, Vérificateur, Chef de service.

Service du Gardiennage

Le Capitaine CHANET, Inspecteur.

INTRODUCTION

L'Exposition de Turin vient de fournir à l'industrie française une nouvelle occasion de montrer le soin qu'elle apporte dans sa fabrication et faire admirer la beauté et l'élégance de sa production.

Nous sommes particulièrement heureux d'avoir été désigné par M. le Commissaire Général du Gouvernement Français pour rédiger le rapport de la classe 133 A et nous l'en remercions.

A l'heure où nous entreprenons de consigner sur le papier les observations que nous avons recueillies à l'Exposition de Turin, et qui concernent exclusivement l'industrie de la fourrure, nous tenons tout d'abord à dire combien nous avons été émerveillés par la splendeur du cadre donné à cette fête du travail.

Notre amour de la Patrie, nos sentiments de Français, ont été agréablement satisfaits, quand nous avons entendu la multitude des visiteurs, accourus des mondes les plus divers, reconnaître que, parmi les palais qui bordaient les rives du Pô et qui rivalisaient de somptuosité et de magnificence, celui qui était le plus beau, le plus riche, le plus artistique, était celui de la France.

C'est donc pour nous, une grande satisfaction d'être l'interprète de nos collègues de la classe de la fourrure, pour dire à M. le Commissaire du Gouvernement Français et à M. le Président de la Section Française, toute la reconnaissance que nous leur avons du dévouement, de l'activité et de l'énergie qu'ils ont apportés dans l'accomplissement de leurs hautes et délicates fonctions.

Leur remarquable talent d'organisateurs a donné un éclat incomparable à une entreprise dont le succès pouvait, tout d'abord, paraître bien compromis.

Il pouvait, en effet, paraître hardi de vouloir faire une exposition brillante, quelques mois seulement après la retentissante manifestation économique dont Bruxelles avait été le théâtre.

En outre, il était à craindre qu'un grand nombre d'industriels ne fussent disposés à s'abstenir parce que l'exposition de Milan leur avait donné, cinq ans auparavant, l'occasion souhaitée de trouver, en Italie, de nouveaux clients.

Ces craintes furent rendues vaines par le choix des hommes éminents auxquels fut confiée la mission d'organiser l'Exposition de Turin et d'y assurer une éclatante victoire à l'Industrie française.

L'autorité qu'ils ont acquise par une compétence dont ils ont eu souvent l'occasion de montrer la valeur, permettait, aux chefs qui nous étaient désignés, de tenir l'engagement solennellement pris par la France de s'associer avec éclat aux fêtes du cinquantenaire de l'Unité italienne.

* * *

L'Exposition Internationale de Turin était au nombre des manifestations que le Gouvernement italien avait jugées les plus capables de témoigner de l'œuvre accomplie depuis que s'était faite l'Unité italienne.

La France avait été invitée à participer à cette Exposition. Dans la pensée de donner une preuve de la sympathie qui réunit les deux grandes nations latines, il avait été convenu qu'un grand effort serait fait pour donner un éclat tout particulier à la section française.

Dès 1907, le Comité Français des Expositions à l'Étranger, conseillé par son dévoué président, M. le sénateur Émile Dupont, se préoccupait de connaître les dispositions d'ensemble prises par le Comité d'Initiative de l'Exposition de Turin.

Les négociations engagées devaient aboutir à des accords spéciaux signés en 1907 et en 1908 ; MM. Tomaso Villa et Bianchi, Président et Vice-Président du Comité Exécutif de l'Exposition de Turin, et MM. Émile Dupont, Sénateur, Président du Comité Français des Expositions à l'Étranger et G. Roger Sandoz, Président de la Commission Française d'Études, signaient des conventions reconnaissant au Commissaire Général du Gouvernement français un droit de préséance et accordant à la participation française la plus grande partie des emplacements nécessaires.

Nous ne saurions refaire ici l'historique de l'Exposition Internationale de Turin. Cependant, sans sortir du cadre de notre travail, nous pouvons évoquer les évolutions successives qui ont conduit l'œuvre à la perfection que nous avons admirée.

Ce rapide exposé nous permettra de montrer à nos collègues la part prise à l'œuvre commune par ceux qui, après l'avoir ébauchée, l'ont dégrossie puis portée à un rare degré de perfection.

L'Exposition de Turin fut décidée au lendemain de celle de Milan 1906. Sans nous attarder à refaire ici le récit de tout ce qui s'est passé pendant les années qui permirent au Comité d'Initiative de préparer l'œuvre, nous retracerons en quelques lignes l'histoire de la participation française, à dater du jour où elle est devenue officielle.



M. Stéphane DERVILLÉ

C'est le 12 février 1910 que parut au *Journal Officiel* le décret nommant le Commissaire Général du Gouvernement Français à l'Exposition Internationale de Turin.

Le choix du Gouvernement désignait, pour remplir ces hautes fonctions, M. Stéphane Derville, Président du Conseil d'Administration de la Compagnie des Chemins de Fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, Régent de la Banque de France, Directeur général adjoint chargé de la Section Française à l'Exposition Universelle de Paris 1900.

En acceptant d'être, à l'Exposition de Turin, le Chef qui devait organiser notre victoire, M. Stéphane Derville savait, par avance, qu'il pouvait compter sur de nombreux et dévoués collaborateurs. Dans le monde du Commerce et de l'Industrie, sa haute situation, sa réputation d'administrateur remarquable, pénétré du plus pur sentiment de l'art, guidé par les connaissances que donne une puissante culture littéraire et scientifique, ont acquis à M. Stéphane Derville la confiance et la sympathie respectueuse de tous. Le Gouvernement Français était donc bien inspiré lorsque, pour faire à Turin une brillante Section Française, il a fait appel au concours du principal collaborateur de l'éminent M. A. Picard, à l'Exposition Universelle de Paris en 1900.

On nous permettra de dire que M. Stéphane Derville a donné à tous l'exemple d'une remarquable activité. Pendant plusieurs mois il fut constamment sur la brèche, ne ménageant ni sa personne, ni son temps, surveillant les travaux, activant les uns, donnant d'utiles conseils aux autres et demeurant avec tous, d'une affabilité qui encourageait à lui témoigner plus de dévouement et plus de reconnaissance.

Aussi, notre Section Française qu'il a voulu si belle, si importante, qu'il représentait comme devant être, en réduction, une image fidèle de la merveilleuse activité de la France, a été telle qu'il l'avait souhaitée. Et, dans les éloges qui en ont été universellement faits, M. Stéphane Derville a dû trouver la juste récompense de ses efforts et de l'énergie avec laquelle il a défendu la suprématie de la France.

Le collaborateur direct, à Turin, de M. Stéphane Derville, fut notre Consul Général, le distingué M. Pralon qui défend, d'une manière remarquable, les intérêts des industriels français en Italie. Nous avons toujours trouvé auprès de lui une bienveillance dont nous ne saurions trop le remercier. Il fut également secondé de la plus heureuse manière par M. Masure et par M. Pellerin de Latouche, dont nous avons apprécié la compé-

tence et qui a accompli, à la satisfaction de tous, le travail absorbant et si souvent délicat qui incombe au Secrétaire Général de la Section Française.

Nos collègues savent que, si le Gouvernement Français désire conserver la haute direction de notre participation dans les Expositions à l'Étranger, il confie à l'initiative privée le soin de recruter et d'installer les exposants.

Depuis de longues années, cette mission a toujours été confiée à une institution reconnue d'utilité publique et qui est le plus précieux auxiliaire du Ministère du Commerce et de l'Industrie, nous voulons parler du Comité Français des Expositions à l'Étranger.

C'est à cette Association, fondée en 1890 et que préside si dignement M. le Sénateur Émile Dupont, que revient le mérite et l'honneur d'avoir donné à la participation française dans les expositions internationales la merveilleuse impulsion qui nous a toujours assuré la meilleure place et la victoire.

A Turin, comme à Bruxelles, ou à Londres, ou à Saint-Louis, le Comité Français des Expositions à l'Étranger a rendu les services que le Gouvernement attendait de lui et son organisation a permis au Commissaire Général de se décharger d'une grande partie du travail d'organisation.

Ayant été officiellement chargé du soin de recruter et d'installer les exposants français à l'Exposition Internationale de Turin, le Comité Français des Expositions à l'Étranger constitua un Comité spécial d'organisation de la section française dont il remit la présidence effective à M. Léopold Bellan.

Ici encore, une heureuse inspiration avait guidé les hommes éminents qui dirigent les destinées de notre puissante association.

Celui d'entre eux qu'ils désignaient pour être le représentant autorisé de l'industrie et du commerce français à Turin, était particulièrement bien qualifié pour tenir avec autorité le rang qui lui était assigné et remplir avec éclat la mission qui lui était confiée.

Industriel de mérite, M. Léopold Bellan, a toujours montré pour l'industrie de notre pays et son expansion commerciale une constante sollicitude. Guidé par le sentiment juste de la puissance que donne à une nation l'activité de ses industries, il a travaillé à fonder les organisations les plus capables d'accroître la richesse économique de la France ; et, nous tenons à le rappeler ici, qu'il fut parmi les membres les plus dévoués du Comité Français des Expositions à l'Étranger dont il est le premier Vice-Président.



M. Léopold BELLAN

L'estime et la confiance de ses concitoyens lui ont mérité l'honneur d'être, depuis de longues années, le représentant du quartier du Mail, à l'Hôtel de Ville.

A l'heure où le Comité Français lui confiait la lourde responsabilité de présider à l'organisation de la section française de l'Exposition Internationale de Turin, il exerçait, au conseil municipal de Paris, les fonctions de Président, c'est-à-dire celles qui le plaçaient à la tête de notre grande cité parisienne.

Ainsi se trouvaient désignées les deux personnalités éminentes qui devaient diriger les bonnes volontés dont le concours demeure acquis aux entreprises qui, en faisant mieux connaître la France, aident à la faire aimer davantage.

En nous faisant ici l'interprète de tous nos collègues pour remercier MM. Derville et Bellan de la cordialité de l'accueil qu'ils ont toujours réservé aux exposants, du dévouement dont ils ont donné la preuve, de l'éclat avec lequel ils ont représenté à Turin, la France et ses industriels, nous sommes certains de répondre à leur sentiment unanime.

Avant d'aborder le compte rendu des travaux spéciaux à la classe 133 A nous nous sommes fait un devoir de dire combien nous avons été émus par ces splendides manifestations où la France fut toujours acclamée, nous avons tenu à remercier bien sincèrement ceux qui ont ménagé à notre beau pays une victoire dont nous avons le droit d'être fiers.





LA CLASSE 133 A

FOURRURES & PELLETERIES

Organisation de la Classe 133 A

A l'Exposition Internationale de Turin, la Classe 133 A dépendait du groupe XX, qui était présidé par le grand industriel et administrateur de premier ordre, M. Géo Donckèle.

Le bureau de cette classe fut officiellement constitué le 22 novembre 1910, dans une réunion tenue à la Bourse du Commerce.

M. L. Bellan, Président de la Section Française, avait tenu à donner à notre classe une haute marque de confiance en président, lui-même, cette première réunion. Il était assisté de M. Pellerin de Latouche, Secrétaire général de la Section Française, et de M. Géo Donckèle. Les membres du comité d'organisation rehaussaient, de leur présence, la solennité qui s'attache toujours à ces assemblées.

Dès l'ouverture de la Séance, M. le Président Bellan prit la parole. Il définit l'objet de l'Exposition de Turin et mit en lumière l'intérêt spécial qu'elle offrait pour les industriels français.

La classification retint plus spécialement son attention. Il expliqua aux assistants que le comité d'organisation de l'Exposition, étant obligé d'observer la classification italienne, n'avait fait qu'une seule classe pour tous les articles qui appartiennent à l'industrie du vêtement.

Cette classe devait comprendre à la fois, le vêtement, la broderie, la passementerie, la dentelle, la fourrure et les accessoires des vêtements, lingerie, bonneterie, etc., etc.

Cependant, M. Bellan nous déclara que, sur les instances de M. Géo Donckèle, le comité de la section française avait décidé de créer dans la classe 133 un certain nombre de subdivisions qui constitueraient quatre classes ayant, en réalité, leur autonomie.

« En donnant satisfaction, dit-il, aux justes réclamations de M. Géo Donckèle, le Comité et son Président demeurent persuadés d'avoir fait œuvre utile. » — Le grand Industriel qui préside aux destinées du groupe XX a donné de nombreuses preuves de son talent d'organisateur, il ne ménage ni son temps, ni sa peine lorsqu'il s'agit de défendre les intérêts de ses exposants, et, c'est à lui, que la classe de la Fourrure et Pelleterie doit l'autonomie dont elle jouit depuis l'Exposition Franco-Britannique de 1908.

M. Géo Donckèle est une des personnalités des plus en vue du monde des affaires, il est : Membre de la Chambre de Commerce de Paris, Membre du Conseil de Direction du Comité Français des Expositions à l'Etranger, Membre de la Commission permanente des Valeurs de Douane, ancien Président de l'Association Générale du Commerce et de l'Industrie des Tissus et des Matières Textiles, Président honoraire de la Chambre Syndicale des Fabricants de Cravates et Cache-nez en gros.

Nous sommes heureux de pouvoir lui renouveler ici, au nom de toute la classe de la Fourrure et Pelleterie, nos remerciements les plus sincères pour tous les services qu'il nous a rendus.

Constitution du Bureau de la Classe 133 A

Il fut décidé que la Fourrure et Pelleterie, constituerait la classe 133 A.

Les membres présents du comité d'installation de cette classe, ayant été invités à constituer leur bureau nommèrent :

Président : M. HANAU (Charles), Associé de la Maison Félix Jungmann et C°.

1^{er} Vice-Président : M. Ruzé (Eugène).

Vice-Présidents : M. CHAPAL (Emile); M. DOLAT (J.-B.-Auguste); M. POMME SAINT-GAUDENS (Pierre).

Secrétaire : M. JUNGMANN (Achille).

Trésorier : M. GRISON (Georges).



M. Géo DONCKÈLE

Le bureau de notre classe ayant été ainsi constitué, le Président Bellan adressa ses félicitations aux élus et déclarait qu'il était persuadé qu'à Turin comme dans les expositions précédentes, la classe de la Fourrure et Pelleterie se distinguerait par une merveilleuse installation et la richesse de ses produits.

Travaux du Comité d'Organisation

Le Comité d'organisation de notre classe à l'Exposition de Turin se composait de :

Président : M. HANAU (Charles), Associé de la Maison Félix Jungmann et C°.

Vice-Présidents : MM. Ruzé (Eugène) ; CHAPAL (Emile) ; DOLAT (J.-B.-Auguste) ; POMME SAINT-GAUDENS (Pierre).

Secrétaire : M. JUNGMANN (Achille).

Trésorier : GRISON (Georges).

Membres : MM. ANGLADE (Jean) ; CHAPAL (Clément) ; CHAPAL (Emile) ; CORBY (Théodule-Léon) ; EGER (Jacques) ; FOURNIER (Gustave) ; JUNGMANN (Félix) ; PFEIFFER (Bernard) ; REVILLON (Anatole) ; REVILLON (Léon) ; REVILLON (Théodore) ; REVILLON (Victor).

RECRUTEMENT DES EXPOSANTS

Dès qu'il fut constitué, le Comité d'organisation de la classe 133 A, s'est préoccupé de recruter les exposants dont le concours devait contribuer à donner le plus grand éclat à notre classe.

Cette partie de notre travail fut assez délicate. Les fourreurs avaient déjà participé avec succès aux Expositions de Liège 1905, de Milan 1906, de Londres 1908, de Saragosse 1908, de Copenhague 1909, de Bruxelles 1910, de Buenos-Ayres 1910 et plusieurs de nos collègues, sans contester l'importance de l'Exposition de Turin, se montraient d'abord peu désireux d'y participer.

Afin de vaincre ces difficultés, le Comité de notre classe décida que des démarches personnelles seraient faites par les membres du bureau les mieux qualifiés pour obtenir le concours de collègues, et qu'en outre, une circulaire serait adressée à tous les fourreurs et pelletiers pour attirer d'une façon spéciale, leur attention sur les avantages qu'ils avaient à adhérer à notre classe.

M. Hanau, Président du Comité d'Organisation, fut chargé du soin de rédiger cette circulaire que nous reproduisons ici :

MONSIEUR,

Nous avons l'honneur de vous informer qu'une Exposition Internationale des Industries et du Travail s'ouvrira à Turin, au mois d'Avril 1911, pour la célébration du Cinquantième Anniversaire de la Fondation du royaume d'Italie. Elle sera consacrée à l'Industrie, au Commerce, aux Arts Décoratifs, à l'Agriculture, à la Prévoyance et aux autres manifestations de l'activité humaine, et sera installée dans le magnifique parc du Valentino, sur les deux rives du Pô.

La République Française annonçait, dès 1909, sa participation officielle, et la plupart des nations ont donné depuis leur adhésion.

Par décret du 12 février 1910, le Gouvernement nommait, en qualité de Commissaire Général, M. Stéphane Derville, Président du Conseil d'Administration de la Compagnie des Chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée, Régent de la Banque de France et ancien Directeur Adjoint de l'Exploitation de l'Exposition Universelle de 1900; en outre, il désignait comme Commissaire Général Adjoint, M. Pralon, Consul Général de France à Turin.

Par décret du 14 Février, le Comité Français des Expositions à l'Etranger, présidé par M. Émile Dupont, Sénateur de l'Oise, a été chargé de recruter, d'admettre et d'installer les Exposants sous la direction et le contrôle du Commissaire Général.

Dans une récente séance, le Conseil de Direction du Comité Français des Expositions à l'Étranger a confié la présidence du Comité d'Organisation de la Section Française à l'un de ses Vice-Présidents, M. Léopold Bellan, Président du Conseil Municipal de Paris.

L'organisation de l'Exposition est entrée maintenant dans la phase active.

Les Comités d'Admission, qui seront bientôt convertis en Comités d'Installation, se sont réunis et ont constitué leurs bureaux.

Vos articles rentrant dans notre classification, nous venons vous engager à prendre part à cette Exposition qui s'annonce sous les auspices les plus brillants, et pour le succès de laquelle nous sollicitons votre collaboration.

Nous croyons devoir attirer particulièrement votre attention sur le développement des transactions avec un pays ami, auquel nous rattachent à la fois tant d'affinités, des intérêts si considérables et de glorieux souvenirs communs.

En raison de la nécessité dans laquelle nous sommes actuellement de faire connaître, à bref délai, à M. le Président de la Section Française le nombre d'exposants et l'espace global dont nous avons besoin, nous venons insister d'une façon toute spéciale sur l'utilité qu'il y a à nous indiquer dans le plus bref délai possible ou tout au moins avant le 20 Décembre prochain, l'emplacement que vous désirez occuper, soit personnellement, soit en collectivité.

A cet effet, nous vous remettons inclus une demande d'admission avec son duplicata, que nous vous prions de bien vouloir remplir et signer et de retourner affranchie à l'adresse de M. le Président de la Section Française, 42, rue du Louvre, Paris.

Il demeure entendu que votre engagement n'est que provisoire et qu'il ne

deviendra définitif qu'autant que le Comité aura admis votre demande et que, d'autre part, vous aurez accepté vous-même les prix des emplacements et les conditions que nous vous ferons connaître ultérieurement.

Le Président :

CH. HANAU.

Les démarches de nos collègues et la propagande faite par notre classe produisirent d'heureux résultats. Les hésitants voulurent bien comprendre qu'au-dessus des intérêts personnels il y a l'honneur de la France et de ses industries. Ils se refusèrent à admettre que notre classe pût être moins brillante à Turin que précédemment, et à notre grande satisfaction, nous avons recueilli de nombreuses adhésions.

A l'heure, en effet, où le Comité d'Organisation terminait ses travaux, la classe de la fourrure et pelleterie était assurée de la collaboration de 19 exposants ayant souscrit d'importants emplacements.

LISTE DES EXPOSANTS

Les fourreurs et pelletiers qui avaient accepté de participer à la section française de l'Exposition de Turin, sont les chefs des Maisons dont nous donnons ci-dessous la raison sociale, en plaçant en regard la superficie de l'emplacement qu'elles ont demandé :

Billaud, Fillias et C ^{ie} , à Paris,	3 mètres linéaires.
Chodoroff, à Paris,	collectivité.
Corby et C ^{ie} , à Paris,	5 mètres linéaires.
Dolat et C ^{ie} , à Paris,	3 — —
Dunand et Denariez, à Paris,	4 m. 50 —
Dupont (Jules), à Paris,	collectivité.
Fournier (Léonard), à Paris,	1 mètre linéaire.
Fournier et C ^{ie} , à Paris,	4 m. 50 —
Grison et C ^{ie} , à Paris,	collectivité.
Grunwaldt (Paul-Michel), à Paris,	9 m. 60 —
Guttmann (Jacob),	collectivité.
Félix Jungmann et C ^{ie} , à Paris,	11 mètres linéaires.
Pédaillès et C ^{ie} , à Paris,	2 — —
Ratner, à Paris,	2 — —
Ruzé, à Paris,	4 — —

Société anonyme des Anciens Établissements C. et E. Chapal Frères et C ^{ie} , à Montreuil- sous-Bois,	9 mètres linéaires.
Société des Anciens Établissements J. Lafrique et C ^{ie} , à Paris,	2 m. 50 —
Société des Établissements Revillon Frères, à Paris, Léon Storch, à Paris,	29 — — collectivité.

Installation des Exposants

Ayant terminé son œuvre, le Comité d'Organisation de la classe 133 A s'est transformé en Comité d'Installation.

Comme dans les Expositions précédentes, M. J. de Montarnal, architecte, fut chargé de dresser le plan de notre classe.

La fourniture des vitrines fut mise en adjudication. La Maison Lucas et C^{ie} fut déclarée adjudicataire, car elle consentit à faire à notre classe les conditions les plus avantageuses.

Au moment de l'inauguration de l'Exposition de Turin, la classe de la fourrure et pelleterie se présentait ainsi :

SUPERFICIE : 463 mètres carrés.

VITRINES : Les vitrines étaient en chêne et érable vernis et étaient disposées de telle façon que le public pouvait librement circuler dans la classe et se rendre compte de la valeur des articles exposés.

ASPECT D'ENSEMBLE : Dans son ensemble, notre classe fut certainement très réussie et a contribué, avec avantage, aux succès de la section française.

Un grand nombre d'exposants avaient installé leur stand avec des figurines de cire; un réel souci d'art avait guidé leur inspiration dans le choix et la disposition de ces figurantes qui, par leur perfection, donnaient l'illusion d'être vivantes.

L'INSTALLATION DES EXPOSANTS ne présenta aucune difficulté; les objets qui devaient former un stand furent confiés, pour leur transport, à la Maison Gondrand frères, et nous n'avons eu qu'à nous féliciter de ses services. Son représentant à Turin, M. Vibert, a montré, à notre égard, un empressement et une amabilité dont nous lui avons infiniment de gré.

Nous avons apprécié ses bons offices d'autant plus que, contrairement aux usages admis dans les Expositions Internationales,

la vérification de la douane s'est fait en gare, au lieu d'être effectuée dans la classe elle-même. Il en est résulté un surcroît de préoccupations qui a réclamé une plus grande vigilance de la part de M. Vibert. Nous le remercions du soin qu'il a mis à surveiller ces opérations.

Quand à l'*assurance* de ces marchandises et objets destinés à l'Exposition de Turin, notre classe passa un contrat collectif au Lloyd Anglais, par l'intermédiaire de M. Marret, courtier juré d'assurance, qui se chargea de mener à bonne fin les négociations à ce sujet.

Des accidents et même des vols s'étant produits dans notre classe, les compagnies d'assurances eurent à nous rembourser des sommes considérables. Pour la solution de ces affaires, M. Marret a fait preuve d'un empressement dont nous lui sommes très reconnaissants.

Grâce à son autorité et à sa compétence, le règlement de nos contrats s'est effectué sans aucune difficulté.

Nous tenons également à signaler la parfaite correction et la vigilance du gardien chargé de surveiller notre classe, M. Segouin. Ce modeste employé s'est acquitté de ses fonctions avec un zèle et une probité que nous avons très apprécié.

Enfin, pour terminer ce rapide exposé des dispositions prises par le Comité d'Installation de la Classe 133 A, signalons que le *budget* s'est élevé à la somme de *68.150 francs* dont *30.453 francs* ont été dépensés pour le prix des emplacements.

Comme on peut s'en rendre compte, le Comité de la Classe 133 A, s'est trouvé au début de ses travaux en face de grosses difficultés. Cependant, grâce à son activité, au dévouement de ses membres, il a triomphé de tous les obstacles.

Il faut féliciter les fourreurs et pelletiers, qui, dans l'intérêt supérieur de la réputation universelle de nos industries, nous ont donné une collaboration qui a fait le succès de notre classe.

Ceux-ci ont pu constater que l'empressement dont ils ont fait preuve, n'avait pas été témoigné inutilement.

Le jury international des récompenses a reconnu que la grande réputation de bien faire dont les maisons françaises jouissent dans le monde entier était justifiée et les récompenses qui nous ont été accordées confirment incontestablement ce sentiment.

Réunion et Travaux du Jury des Récompenses

La réunion du jury international des récompenses de l'Exposition de Turin avait été fixée au 5 septembre 1911.

A cette occasion, des fêtes merveilleuses furent données à Turin ; parmi celles-ci, nous signalons particulièrement le banquet de la section française qui eut lieu au Kursaal Durio, le 6 septembre 1911.

Sans sortir du cadre de notre travail, nous croyons devoir donner ici un court compte rendu de cette fête et surtout reproduire les discours qui furent prononcés par M. Stéphane Dervillé, Commissaire Général de la Section française et par son Président, M. L. Bellan.

Une foule nombreuse se pressait dans l'immense salle du Kursaal Durio.

La table d'honneur était présidée par M. Dervillé, Commissaire général, qui avait à sa droite, MM. le comte Rossi, Syndic de Turin ; Pralon, Consul général et Commissaire général adjoint ; Busley, Commissaire général d'Allemagne ; Astier, Sénateur ; de Pellerin de Latouche, Secrétaire général de la section française ; de Timiriassef, Commissaire général de la Russie ; Francotte, ancien Ministre, Président du Comité belge des Expositions à l'Étranger ; Montu, Député, Secrétaire général du Jury international ; Willm, Député ; Bocca, Président de la Chambre de Commerce de Turin.

A sa gauche, MM. Antonio Bianchi, Vice-Président du Comité exécutif de l'Exposition de Turin ; Léopold Bellan, président de la Section française de l'Exposition de Turin ; Francis Loomis, Commissaire général des États-Unis ; Masure, Secrétaire général du Commissariat général de la Section française de l'Exposition de Turin ; le représentant du Préfet de Turin ; Charles Legrand, Président de la Chambre de Commerce de Paris ; G. Roger Sandoz, Secrétaire général du Comité français des Expositions à l'Étranger ; Albertini, Député ; Dausset, Président de la Commission municipale des Expositions.

Au dessert, M. Stéphane Dervillé, prenant le premier la parole, prononça le discours suivant :

Discours de M. DERVILLE

Commissaire général du Gouvernement français à l'Exposition de Turin

MES CHERS COMPATRIOTES,

En arrivant à Turin pour prendre part aux consécrations du Jury international, vous avez voulu fêter les organisateurs de l'Exposition, les autorités de la ville et j'ai le grand honneur de présider ce soir à une présentation réciproque.

Notre premier hommage s'adresse aux souverains dont nous suivons avec respect la trace radieuse, Messieurs d'Italie; en votre histoire contemporaine, aux souverains qui, dans leur visite aux bords de la Seine et ici même dans notre Section Française, ont si bien conquis nos esprits et nos coeurs.

Je lève mon verre en l'honneur de S. M. le Roi et de S. M. la Reine (*Vifs applaudissements*).

Et puis, mes chers compatriotes, un pieux souvenir ira par delà les Alpes à notre chère France, et nous adresserons au Chef de l'État une dépêche de déférence et de loyalisme.

Je lève mon verre en l'honneur de M. le Président de la République Française (*Vifs applaudissements*).

Mes chers compatriotes, nous n'oublions pas que la Section française s'est créée par le concours du département du Commerce et de l'Industrie et nous associerons dans un sentiment de gratitude le nom des ministres qui nous ont si hautement dirigés; je lève mon verre en l'honneur de MM. Jean Dupuy, de M. Massé et de M. Couyba (*Applaudissements*).

A vous tous, Messieurs les organisateurs de l'Exposition, je présente ceux de mes compatriotes que vous avez conviés aux délibérations du Jury.

A telle distance, ils ne se déplacent point d'ordinaire en pareille affluence, mais si grande est la séduction du nom d'Italie pour une âme française et telle est la renommée dont jouit votre Exposition dans nos milieux industriels, que nous sommes cinq cent trente-trois ce soir à ce joyeux rendez-vous.

Et je vous présente ces fidèles comme une élite de nos exposants, de ces exposants dont il ne m'est point permis ici d'apprécier l'œuvre et auxquels je dois faire ce soir ma joie et ma fierté.

Cette élite vient à vous consciente du rôle de la France au Valentino, mais animée tout entière du plus haut sentiment d'impartialité.

En leur tâche parfois difficile, nos jurés comptent sur les conseils du Président du Jury et ils savent trouver pareillement chez tous leurs collègues des sentiments d'estime, de concorde et de justice.

Vous n'avez pas ici ce soir, mes chers compatriotes, tous les maîtres de la magistrale entreprise. M. le Ministre d'Etat Villa, l'un des derniers acteurs des temps héroïques est retenu par ses quatre-vingt-deux ans; Villa, dont le nom s'ajoute aux illustres dans les fastes de Turin et de l'émancipation nationale; nous l'avons connu, nous l'avons aimé dirigeant la participation italienne en 1889, commissaire général de son gouvernement en 1900 et nous le retrouvons aujourd'hui chef de la grande œuvre et la couvrant de son propre manteau de gloire. (*Vifs applaudissements*).

Mais vous avez, et je salue, M. Bianchi..... Chacun loue sa haute intelligence, sa science d'administration, son inlassable activité; il fut l'âme de ce

gigantesque effort. Au cours de relations quotidiennes, il laisse mémoire de gentilhomme : il m'est cher d'applaudir à son succès ; depuis longtemps son admirateur, je souhaite de rester son ami.

M. le député Montu : au milieu des tâches multiples, vous consacrez aujourd'hui votre effort à la délicate mission d'administrateur du Jury. Nous savons assez votre équité, monsieur le député, pour ne pas craindre de nous souvenir que vous avez donné à la France, comme Président de la ligue Franco-Italienne, des gages de chaleureux attachement.

Nous vous prions d'être notre interprète près de M. le Sénateur Frola qui conduit le Jury international avec une si haute autorité ; nos jurés savent quelles précieuses directions ils peuvent attendre d'un homme rompu, par la vie publique, à la recherche des solutions. (*Applaudissements*).

On vous a répété, mes chers compatriotes, les vibrantes paroles de M. le Sénateur Frola à notre inauguration et à notre banquet du printemps, vous en demeurez touchés et fiers de délibérer aujourd'hui sous sa présidence.

Aussi bien mes chers compatriotes, beaucoup d'entre vous connaissent déjà ces grands ouvriers de l'Exposition de Turin : à ces inaugurations dont je viens de parler, vous assistez nombreux : ceux-là se souviennent de l'accueil qui nous était ménagé et tandis que l'expression des sentiments échangés réveillait tous les échos de France, nous nous sentions ici dans une atmosphère de fraternité où se mettaient en commun les goûts, les joies et les souvenirs.

Et je ne saurais évoquer cet accueil sans me tourner vers l'éminent syndic de Turin, geste d'affection et de gratitude, M. le Sénateur comte Rossi, car je n'ai certes pas besoin de vous présenter à mes compatriotes. Maintes fois, ils ont applaudi dans Paris la chaude éloquence de votre verbe : Le viel Homère comparait ses héros, ses dieux mêmes, aux choses familiaires, et si je savais encore le grec, je vous dirais descendu tout vivant de son blason municipal, tant et si bien vos robustes épaules supportent tout ensemble, de l'industrie, de l'administration et de la politique les nobles et pesants fardeaux. A notre cher ami le comte Rossi !

J'apporte aussi vos remerciements, mes chers compatriotes, à M. le Sénateur Vittorelli, préfet de Turin.

Nous avons souvent été l'objet de ses attentions délicates et il nous est d'autant plus précieux d'acquitter envers les hautes autorités du pays un devoir de gratitude qu'elles nous ont donné ce soir un nouveau témoignage de leur bienveillance en assistant ou en se faisant représenter à notre banquet.

MESSIEURS LES COMMISSAIRES GÉNÉRAUX ÉTRANGERS,

A vous aussi je présente ici mes compatriotes.

Je leur ai dit les amicales relations entretenues avec chacun de vous.

Votre présence ici même est un gage de cette heureuse harmonie, nous vous en remercions vivement.

Nous avons admiré vos sections, nous y avons largement puisé des enseignements et nous applaudissons en frères d'armes aux succès de vos nationaux.

Je bois au Comité français des Expositions à l'Étranger, à M. le Sénateur Émile Dupont, son président, à son secrétaire général, M. Roger Sandoz qui, dès 1907, bien avant sa nomination, fut le négociateur des conventions

originaires avec la Commission exécutive de l'Exposition ; je bois au Comité d'organisation, mandataire du Comité français des Expositions à l'Étranger.

Il peut s'enorgueillir du recrutement et des installations de Turin, et je ne saurais trop dire ma gratitude à mes amis, MM. Bellan et Pellerin de Latouche, qui m'ont donné la collaboration la plus intelligente et la plus efficace. Je remercie MM. Brach, Tanon, Vinant et Cére qui les ont si bien secondés.

Je bois à l'heureux accomplissement de la tâche de nos jurés, aux lauriers de nos exposants.

Et je remercie la Presse dont les jugements ont été si flatteurs pour notre Section (*Applaudissements*).

MES CHERS COMPATRIOTES,

Depuis hier, je suis le confident de votre admiration et de votre surprise : familiers des grands efforts d'expositions, vous n'avez rien ménagé vous-mêmes pour tenir si dignement votre place ; vous saviez que l'industrieuse Italie voudrait donner témoignage de son merveilleux essor et vous n'ignoriez point que les grandes nations étaient venues, elles aussi, en magnifique appareil... mais vous avez été frappés et séduits par la beauté de l'ordonnance générale, l'enchantement de tant d'ombrages jalousement conservés, l'incomparable cadre des collines verdoyantes et la majesté du fleuve coulant ses ondes historiques entre deux rives de splendeurs !

Il vous paraît qu'ici l'action est sœur du rêve, que vous vous trouvez bien dans la magique Italie de nos légendes et que la fête de Turin est digne du glorieux anniversaire qu'elle doit célébrer.

Je lève mon verre en l'honneur de nos invités et de leur triomphe d'aujourd'hui dans une Exposition que tous admirent pour l'une des plus belles qu'ait produite le génie de notre civilisation laborieuse.

Ce discours fut salué par les applaudissements enthousiastes de l'assistance. Ils ne se calmèrent que pour permettre à M. Bellan de parler.

Discours de M. BELLAN

Président du Comité d'Organisation de la Section Française à l'Exposition de Turin

MESDAMES, MESSIEURS,

Mon cher Commissaire général, vous venez de prononcer pour le Comité français des Expositions à l'Étranger et pour le Comité d'organisation de l'Exposition de Turin, de même que pour tous nos exposants, des paroles aimables auxquelles la triple qualité que je puis revendiquer ici me fait un devoir de répondre.

En l'espèce ce devoir se change en un véritable plaisir. En effet, j'ai remarqué qu'il manquait un toast à la théorie longue déjà de ceux que vous nous avez proposé de porter avec vous et j'userai simplement de mon droit à

la parole pour demander à mon tour aux exposants de réparer un oubli peut-être volontaire, et boire à la santé d'une personnalité qui nous est chère.

Bientôt nous allons assister à l'apothéose de l'Exposition de Turin, et je voudrais, faisant un retour en arrière, revivre avec vous tous, les principales phases traversées, les plus rudes étapes parcourues.

La présence à ce banquet de nos amis du Comité exécutif italien, me fait souvenir de notre première visite dans cette ville, alors que la Commission d'études du Comité Français, sous la présidence de Roger Sandoz, ouvrier de la première heure, était réunie autour d'une grande table et que là, pendant des demi-journées entières, assistés de notre dévoué consul général, M. Pralon, nous discutions avec nos chers amis Villa, Bianchi, Orsi et tous leurs collègues, pour aboutir aux contrats que le Comité français remit plus tard au Commissaire général, représentant officiel de la République française à l'Exposition de Turin. C'était la première étape.

Mais je veux l'affirmer bien haut : durant ces quelques années pendant lesquelles nous sommes entrés en relations d'amitié avec nos frères de Turin, qu'elle qu'ait été la chaleur de la discussion et le poids des intérêts engagés, dans toutes nos réunions présidaient la courtoisie et la sincérité les plus absolues ; c'est ainsi que nous avons fini par nous mieux connaître et nous mieux aimer. Nous avons maintenant les uns pour les autres la plus profonde estime ; et nos rapports se continueront après la clôture de l'Exposition par une étreinte fraternelle que rien ne saura jamais affaiblir. (*Applaudissements*).

Puis, plus tard, ce fut le décret du Gouvernement de la République qui vous nommait Commissaire général et faisait de vous, permettez-moi cette expression triviale, « le grand patron » de la Section française à l'Exposition de Turin.

Ce décret ne fut pas une surprise pour les membres du Comité français qui composent la vaillante armée de nos exposants à l'étranger, car il répondait aux vœux du Conseil de direction.

Avec une discipline admirable, faisant preuve d'un patriotisme éclairé, tous se rangèrent derrière vous, imitant en cela l'exemple de votre Président, votre vieil ami Bellan, qui donnait l'exemple du devoir et de son fidèle attachement à votre personne. Tous suivirent votre sillage, pleins d'enthousiasme, de joie, de fierté même car, avec un laboureur tel que vous, la moisson ne pouvait manquer d'être abondante.

Chacun ayant au cœur le désir de bien faire, de servir à l'étranger les intérêts économiques de son pays, de faire œuvre de bon Français, il y eût entre les collaborateurs du Commissaire général et les collaborateurs du Président du Comité d'organisation un tel enchevêtrement, qu'il était bien difficile au plus avisé de savoir si Pralon, si Masure, si Goy, si Delaunay-Belleville étaient, plutôt que Tanon, Vinant, Brach et Thénard, les collaborateurs du Commissaire général que ceux du Président. (*Applaudissements*).

Et, au moment précis où je parle de collaborateurs, une silhouette, celle d'un homme sympathique entre tous, se dresse devant moi. Ah ! celui-là est bien Gaulois et la race française le disputerait sûrement si l'on tentait de le lui enlever. Il a toute la gaieté et la bonté du gavroche parisien, tour à tour sentimental ou sceptique il l'est avec la note juste ; c'est le travailleur le plus acharné que j'aie jamais connu, c'est l'administrateur le plus expert, c'est l'ami le plus sûr et le plus dévoué, en un mot, ce collaborateur précieux c'est Pellerin de Latouche.

Puis, vinrent l'inauguration, la visite de Leurs Majestés au Pavillon de la Ville de Paris qui s'est mise en frais pour leur plaisir, et enfin, les réceptions de la Municipalité que préside avec tant de distinction mon frère d'armes Rossi auquel m'attachent les liens d'une affection sans cesse accrue.

MESDAMES, MESSIEURS,

Il est un vieux proverbe français : « Dis-moi qui tu hantes et je te dirai qui tu es ». S'il m'était permis de le plagier en le modifiant quelque peu, je me tournerais vers notre cher Commissaire général et lui tiendrais ce langage : « Dis-moi quelle est ton œuvre et je te dirai quel est ton caractère ».

Ne nous rappelais-je pas en effet, il y a quelques instants seulement, comment nous avions compris que le Gouvernement, en lui confiant ses pouvoirs, avait marqué son désir nettement arrêté de voir la Section française de l'Exposition de Turin prendre la physionomie de celui qui en assumait la responsabilité.

Eh bien, il suffirait pour avoir un portrait ressemblant de notre Commissaire général, de pénétrer dans les magnifiques palais de la Section Française qui constituent son œuvre immédiate, et nous y respirerions une atmosphère et nous y vivrions dans une ambiance faite de ses propres qualités. Nous trouverions que pour oser une telle chose il faut un grand courage, que pour la mener à bien, il faut de la persévérence, qu'en toute circonstance s'imposent beaucoup de doigté, d'amabilité, de souplesse, disons de diplomatie, et qu'il est réellement un artiste celui-là qui a su donner un tel charme à une Exposition essentiellement industrielle dans le principe. (*Applaudissements*).

Oui, toutes ces qualités sont la caractéristique de votre passé laborieux, mon cher Commissaire général, et, en les brossant sur ma toile de portraitiste, j'obtiens de vous une ressemblance frappante. Mais je constate qu'il manque à votre portrait le regard et si nos amis les Italiens veulent bien me le permettre, levant plus haut de leur beau ciel azuré mon pinceau, j'y prendrai le bleu si tendre et si doux dont j'ai besoin et votre image sera ainsi fidèlement complétée.

Tous les exposants groupés ce soir dans cette immense salle vous sont reconnaissants de l'œuvre accomplie. Vous les avez menés à la victoire, ils sont fiers d'avoir servi sous les ordres d'un chef tel que vous. Laissez-moi ajouter cependant, mon cher Commissaire général, que vous devez être fier d'avoir eu des soldats tels qu'eux.

MESDAMES, MESSIEURS,

Sans oublier mon excellent ami, notre cher et vénéré président, le sénateur Émile Dupont, gardien vigilant des annales glorieuses du Comité français des Expositions à l'Étranger; sans oublier Roger Sandoz, l'artisan de la préparation; sans oublier Masure qui, en toutes circonstances, se dépensa sans compter et se montra l'agent scrupuleux et aimable que nous avons depuis longtemps appris à connaître; sans oublier Pellerin de Latouche, l'artisan de l'exécution; sans oublier Pralon, notre Commissaire général adjoint, dont le tact, l'intelligence et le dévouement nous ont été si utiles, je porte, me faisant en cela votre mandataire à tous, la santé de celui dont le nom est synonyme de travail, de succès, de loyauté, de fidélité à ses amis: à Stéphane Derville, Commissaire général du Gouvernement français à l'Exposition de Turin (*Vifs applaudissements*).

Ce discours eût également un très vif succès.

Travaux du Jury

L'installation du Jury eut lieu solennellement au palais des fêtes de l'Exposition, le 5 septembre 1911, à 9 heures du matin, sous la présidence de M. Nitti, Ministre de l'Agriculture et du Commerce d'Italie, assisté de M. le Sénateur Frola, Président du Comité général italien ; de M. le Sénateur Tomasso Villa, Président de la Commission exécutive italienne ; de M. le comte Vittorelli, Préfet de Turin ; de M. le Sénateur Rossi, Syndic de la ville de Turin ; de M. Bianchi, Vice-Président ; de M. Montu, Député, Secrétaire général de la Commission exécutive italienne, et d'un grand nombre d'autres personnalités.

Après une brève allocution du sénateur Villa, Président du Comité exécutif, le sénateur Frola prit la parole pour remercier les ministres et les autorités de leur intervention et les commissaires et jurés des nations qui prêtèrent un si large et si bienveillant concours à l'Exposition. Il détermina ensuite les fonctions du Jury, les règles établies pour leurs travaux et concluait ainsi :

Messieurs les jurés, par votre concours éclairé, par votre haute compétence, l'impartialité la plus absolue, par les sacrifices personnels qui vous élèvent à la dignité de jurés, grâce au concours empressé de toutes les nations présentes, vous rendez à l'humanité et au progrès un important service, car vous démontrez au monde civilisé les résultats du travail et de l'industrie, ce qui contribuera à rendre plus admirable et plus éclatante l'Exposition que l'Italie a menée à bien avec votre précieux concours.

Ensuite, le ministre Nitti salua en ces termes les représentants des nations étrangères et les jurés :

L'Exposition de Turin représente non seulement le triomphe du travail et une conquête de l'Industrie, mais une affirmation de solidarité internationale.

Non seulement l'Europe et l'Amérique ont participé à cette Exposition, mais encore l'Asie, berceau de toutes les religions, nous a envoyé les produits de ses quatre grandes villes. Il y a quelques mois, même, on ne pouvait prévoir les résultats obtenus à ce jour. Plus de 24.000 exposants occupent, avec les produits, une superficie de plus de 28 hectares dans un merveilleux cadre naturel sur les bords d'un fleuve grandiose et aux pieds des Alpes aux neiges éternelles. La croissante sympathie qui se manifeste de toutes les manières, resserre toujours davantage nos relations. Cette Exposition, qui comporte tant de conquêtes obtenues sans souffrances et tant de victoires qui ne furent pas douloureuses, est une magnifique affirmation de civilisation.

M. le sénateur Frola déclara ouverts, au nom de S. M. le Roi, les travaux du Jury international.

A l'issue de cette réunion, les membres du jury du groupe XX, dans la composition duquel entrait la classe 133, se réunirent à l'École Giosue Carducci, n° 9, Corso Oporto.

Etaient présents pour la France :

JURÉS TITULAIRES

MM. Mouilbau (Jean),	à Paris.
Béquet (Henri),	—
Béraud (Etienne),	—
Chevron (Maurice),	—
Duboc (Henri),	—
Hanau (Charles),	—
Hayem (Emile),	—
Laguionie (Pierre),	—
Lucet (Ernest),	—
Parent (Albert),	—
Picard (Hubert),	—
Réverdot (Léon),	—
Ruzé (Eugène),	—

JUGES SUPPLÉANTS

MM. Claisse (Émile-Léonard), à Caudry (Nord).

Doizey (Paul), à Paris.

Kriegck (Nicolas), à Paris.

Mayer (Henri), à Paris.

Tirard (Pierre), à Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir).

Thiébaut (Charles), à Paris.

Notre collègue Émile Chapal, s'étant trouvé subitement indisposé, dut renoncer au bénéfice de ses fonctions de juré.

En ouvrant la séance, M. J. Mouilbau, qui avait été désigné pour la présidence du groupe, prit possession de sa fonction et adressa à tous les membres du jury ses compliments de bienvenue; il forma des vœux pour que la plus grande cordialité régnât entre tous et présidât aux travaux qu'ils allaient entreprendre. Il leur demanda de bien vouloir ratifier les propositions que l'Administration de l'Exposition avait faites pour la constitution des bureaux.

Celles-ci ayant été adoptées, les bureaux furent ainsi formés.

GROUPÉ XX

Président : M. J. Mouilbau, Paris, France.

Vice-Présidents : MM. Cav. Gastano Arango (Maggiore), Italie.
— Alberto Peyrot, Turquie.

Secrétaires : MM. Cav. Andrea Della Rocca, Italie.
— Henri Duboc, France.

Le groupe XX comprenait les classes 132, 133 et 134 et groupait les industries suivantes : Machines et engins à fabriquer les articles d'habillement et de toilette; fourrure, dentelle, broderie, passementerie, ouvrages de tailleur et de couturière, accessoires du vêtement.

Nous laisserons donc de côté les classes 132 et 134 et nous nous occuperons uniquement de la classe 133. Etant donnée l'importance de cette classe, M. le Président Mouilbau, demandait l'adjonction d'un deuxième secrétaire et il proposait M. Duboc. Cette proposition fut acceptée.

Le Jury de cette classe était ainsi constitué :

Président : M. Jean Mouilbau, Paris.

Vice-Président : M. Cécil Thomson, Londres.

Secrétaire : M. Cav. Della Rocca, Turin.

2^e Secrétaire : M. Henri Duboc, Paris.

JURÉS EFFECTIFS

Allemagne.	MM. Herm Kentsiih	Plauen.
Argentine.	C. Pustarla	(Cernobbio-Como).
Belgique.	C. Stroobant	Bruxelles.
—	Mr. Sostberg	
Brésil.	Benedicto Salles Guerra	
—	Mr. Gebert	(Parigi).
Chine.	Lou-Kintsaï	Paris.
Equateur.	M.-Jean Carrère.	
Etats-Unis d'Amérique.	E.-D. Smeriglio	Turin.
France.	Jean Mouilbau	Paris.
—	Charles Hanau	—
—	Eugène Ruzé	—
—	Henri Bequet	—

France	Étienne Beraud Maurice Chevron Léon Reverdot Hubert Picard Ernest Lucet Albert Parent Émile Hayem Henri Duboc Pierre Laguionie	Paris.
—	—	—
—	—	—
—	—	—
—	—	—
—	—	—
—	—	—
—	—	—
—	—	—
Grande-Bretagne.	Cecil F. Thomson	Londres.
Hongrie.	Jules Sauerbrunn.	
Italie.	Cav. Andrea Della Rocca	Turin.
—	Achille Finzi	—
—	Carlo Gaidano	—
—	Giulo Lovy	—
—	Cav. Ernesto Lombard	—
—	Rocco Baiette	—
—	G.-B. Costamagna	—
Japon.	Moriyoski Nagamima	—
Pérou.	Giorgio Bellone	—
Perse.	Sacco cav. Emanuele	—
Russie.	Valentine Ghildt	St-Pétersbourg.
Serbie.	Achille Finzi	Turin.
Siam.	Giovanni Giani	—
Turquie.	Reshid Sad Bey	—
Uruguay.	Cav. Giuseppe Fiocchi	Montevideo

JURÉS SUPPLÉANTS

Allemagne.	MM. Kurt Lutz	Francfort-s.-Mein
France.	Emile-Léonard Claisse	Coudry (Nord).
—	Nicolas Kriegck	Paris.
—	Henry Meyer	Paris.
—	Pierre Tirard	Nogent.
—	Paul Doisey	Paris.
—	Charles Thiébaut	Paris.
Japon.	Kaheiji Wada	
Italie.	Cav. Cesare Minola	Turin.
—	Giula Peiretti	Florence.
—	Cav. Léopold Bounous	Turin.

Pour activer les opérations du Jury, le Président proposa, en outre, d'adopter la division en 4 sections des industries groupées

dans la classe 133 comme cela avait été admis par le Comité français.

MM. Hanau prendrait la section de la fourrure	133 A
Bequet — — — dentelle	133 B
Reverdot — — — robe	133 C
Mouilbau — — — des accessoires du vêtement	133 D

Cette proposition ayant été acceptée, il priait les jurés compétents de se joindre aux sections qui les intéressaient le plus.

Pour la section 133 A, un certain nombre de membres du jury se joignirent à M. Hanau, entre autres, M. Ruzé et M. Costamagna qui représentait l'Italie.

Les récompenses suivantes furent proposées et acceptées :

FRANCE

Hors concours (Jury).	2
Hors concours, non participant aux récompenses	2
Grands Prix.	6
Diplôme d'honneur.	1
Médailles Or.	4
Médailles Argent.	2

ITALIE

Médaille Or.	1
Médailles Argent	2

CHINE

Grand Prix.	1
Diplôme d'Honneur.	1
Médailles d'Or.	2
Médaille d'argent.	1

RÉPUBLIQUE ARGENTINE

Médaille Or.	1
Médaille Argent.	1

RÉPUBLIQUE DU PÉROU

Médaille Or.	1
--------------	---

CLASSE 133 A

LISTE DES RÉCOMPENSES

FRANCE

Maison Félix Jungmann et C ^{ie} , Membre du Jury.	Hors concours.
— E. Ruzé, Membre du Jury.	— —
— Th. Corby et C ^{ie} , non participant aux récompenses.	— —
Société Anonyme des Etablissements Revillon Frères, non participant aux récompenses.	— —
Maison Billaud, Fillias et C ^{ie} .	Grand prix.
— Dollat et C ^{ie} .	— —
— Grison et C ^{ie} .	— —
— Grunwaldt, Pavel Michailovitch.	— —
— A. Pedailles et C ^{ie} .	— —
Société Anonyme des Etablissements C. et E. Chapal Frères.	— —
Société Anonyme des Anciens Etablissements J. Lafrique.	— —
Maison Storch.	Diplôme d'honneur.
— Fournier et C ^{ie} .	Médaille d'or.
— Dunand et Denariez.	— —
— Dupont (Jules).	— —
— Fournier (Léonard).	— —
— Guttmann (Jacob).	— —
— Chodoroff (Georges).	Médaille d'argent.
— Ratner (Alexandre).	— —

ITALIE

Ditte Rivella Bartolomeo	Turin	Médaille d'Or.
Fabri (Arturo)		Médaille d'Argent.
Zeddel (Carlo)		— —

CHINE

Comité de Kirin		Grand Prix.
Tsanchinki et C ^{ie}	Moukden	Diplôme d'honneur.
Chambre de Commerce de Setchoan		Médaille d'Or.

Comité de Moukden	Médaille d'Or.
Société pour l'encouragement de l'Industrie Nationale de Setchoan	Médaille d'Argent.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE

Pelleteria Argentina	Buenos-Ayres	Médaille d'Or.
Viude G. Lopez y Hijos	Buenos-Ayres	Médaille d'Argent.

RÉPUBLIQUE DU PÉROU

Comité d'organisation Péruvien	Lima	Médaille d'Or.
--------------------------------	------	----------------

LISTE DES RÉCOMPENSES (COLLABORATEURS)

FRANCE

Grand Prix

M. Negrer (Henri). — Maison E. Ruzé.

Diplôme d'Honneur

M^{me} Blinette (Lucie). — Maison Félix Jungmann et C^{ie}.

M. Daub (René). — id.

M^{me} Delie (Jeanne). — Société anonyme des Etablissements Revillon Frères.

M^{me} Deronet (Pauline). — Maison Th. Corby et C^{ie}.

M. Fishkndl (Rodolphe). — id.

M. Haessner (Charles). — Maison E. Ruzé.

M^{me} Hublet (Jeanne). — Maison Félix Jungmann et C^{ie}.

M. Orange (Auguste). — Société anonyme des Etablissements Revillon Frères.

Médaille d'Or

M^{me} Bouvinet (Gabrielle). — Maison E. Ruzé.

M^{me} Chanel (Clarisse). — Société anonyme des Etablissements Revillon Frères.

M^{me} Cheviet (Berthe). — Maison Th. Corby et C^{ie}.

M. Doelling (Gustave). — Maison Grunwaldt, Pavel Michailovitch.

M. Fournier fils (Gustave). — Maison Fournier et C^{ie}.

M. Grunwaldt (Waldimir). — M^{me} Grunwaldt, Pavel Michailovitch.

M. Jean (Marie). — Maison E. Ruzé.



Vêtement de Breitschwanz garni de Zibeline de la maison Félix Jungmann et C°

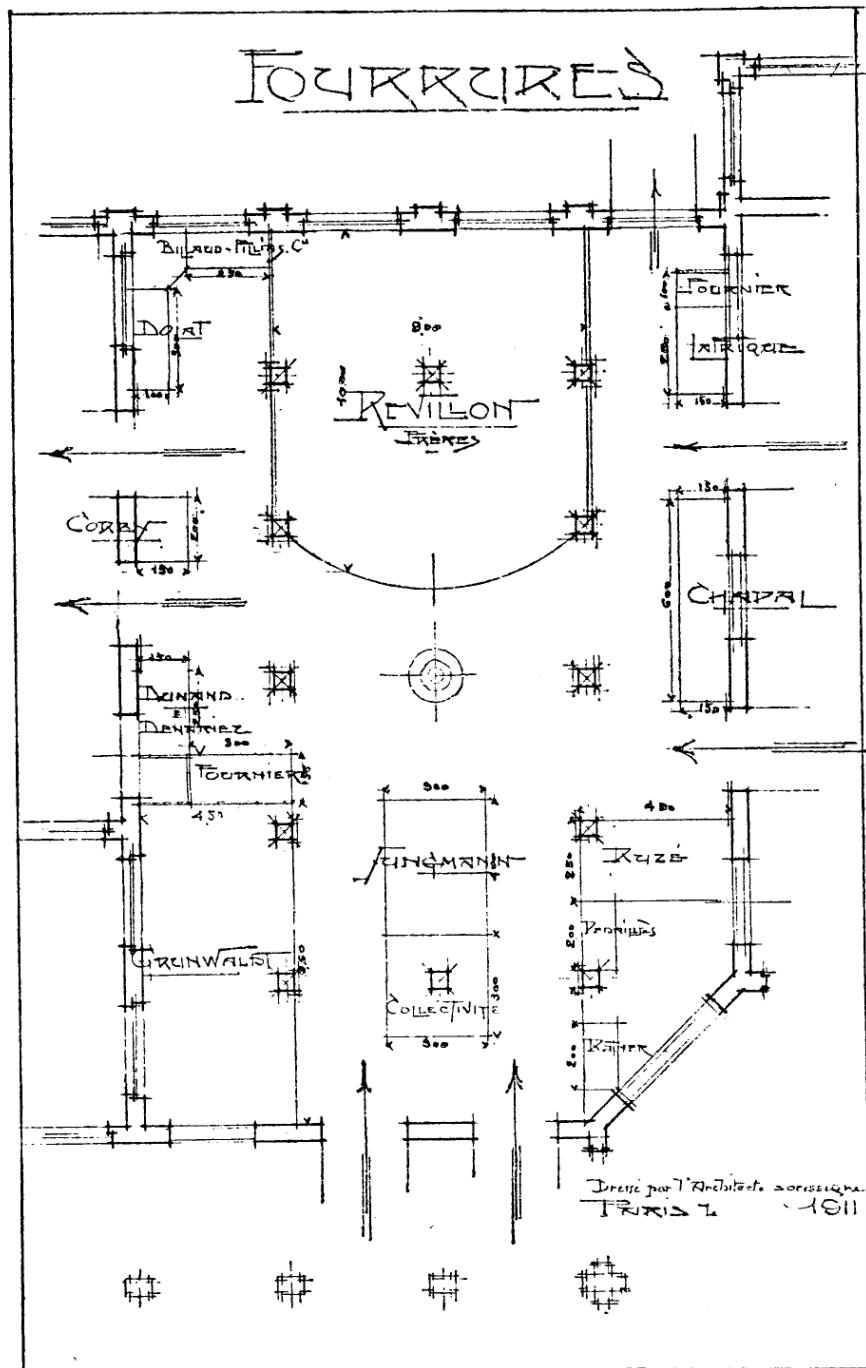
M. Larisch (Paul). — Société anonyme des Etablissements Revillon Frères.
 M. Lemasson (Léon). — Maison Dolat et C^{ie}.
 M^{me} Rives (Juliette). — Maison Th. Corby et C^{ie}.
 M. Roche (Claude). — Société anonyme des Etablissements Revillon Frères.
 M. Sherzer (François). — Maison E. Ruzé.
 M^{me} Solvet (Marguerite). — Maison Félix Jungmann et C^{ie}.

Médaille d'Argent

M. Frisch (Guillaume). — Maison Th. Corby et C^{ie}.
 M. Gyorffy (Emile). — Maison Félix Jungmann et C^{ie}.
 M. Jeanjean (Eugène). — Société anonyme des Etablissements Revillon Frères.
 M. Kacerovsky (Pierre). — Maison Félix Jungmann et C^{ie}.
 M^{me} Ministral (Eugénie). — Société Anonyme des Etablissements Revillon Frères.
 M. Paradeise (Pierre). — Société Anonyme des Etablissements Revillon Frères.
 M. Wasser (Georges). — Maison Dunand et Denariez.

Médaille de Bronze

M. Croizet. — Maison E. Ruzé.
 M. Dargnat (Pierre). — Maison Billaud, Fillias et C^{ie}.
 M. Dlugi. — Maison E. Ruzé.
 M. Dugas (Charles). — Maison Félix Jungmann et C^{ie}.
 M. Jacques (Eugène). — Maison A. Pedailles et C^{ie}.
 M. Jacques. — id.
 M. Kebel (Paulin). — Société Anonyme des Etablissements Revillon Frères.
 M. Kohn (Simon). — Maison Félix Jungmann et C^{ie}.
 M. Lapine (Nicolas). — Maison Grunwaldt, Pavel Michailovitch.
 M. Laurent (Joseph). — Maison Billaud, Fillias et C^{ie}.
 M. Laville (Prosper). — Société Anonyme des Etablissements Revillon Frères.
 M. Lefèvre (Alphonse). — Maison A. Pedailles et C^{ie}.
 M. Occhipinti (Jean). — Société Anonyme des Etablissements Revillon Frères.
 M. Ragier (Emile). — Maison Billaud, Fillias et C^{ie}.
 M. Roux (Christophe). — Maison A. Pedailles et C^{ie}.
 M. Savoy (Dominique). — id.



Plan de la Classe 133 A

ITALIE

M. Aliberti.	— Maison Rivella Bartolomeo	Médaille de bronze.
M. Ferraris.	id.	—
M. Della Ferrera.	id.	—
M. Morello.	id.	—
M. Rubiola.	id.	—

CHINE

M. Pan Zoutchoan.	— Chambre de Commerce de Setchoan.	Médaille d'argent.
-------------------	------------------------------------	--------------------

Les Exposants de la Classe 133 A

Nos fonctions de rapporteur, nous créent l'agréable mission de conduire nos lecteurs devant chacun des stands de la classe 133 A.

Pour rendre plus facile cette étude de notre classe, nous avons tout d'abord groupé les exposants en deux catégories :

1^o Les Fourreurs ; 2^o les Pelletiers.

Pour l'ordre de présentation, nous avons jugé qu'il était juste de nous inspirer de l'importance des fonctions remplies dans le bureau de la classe par les exposants et de la valeur de la récompense qu'ils ont obtenue.

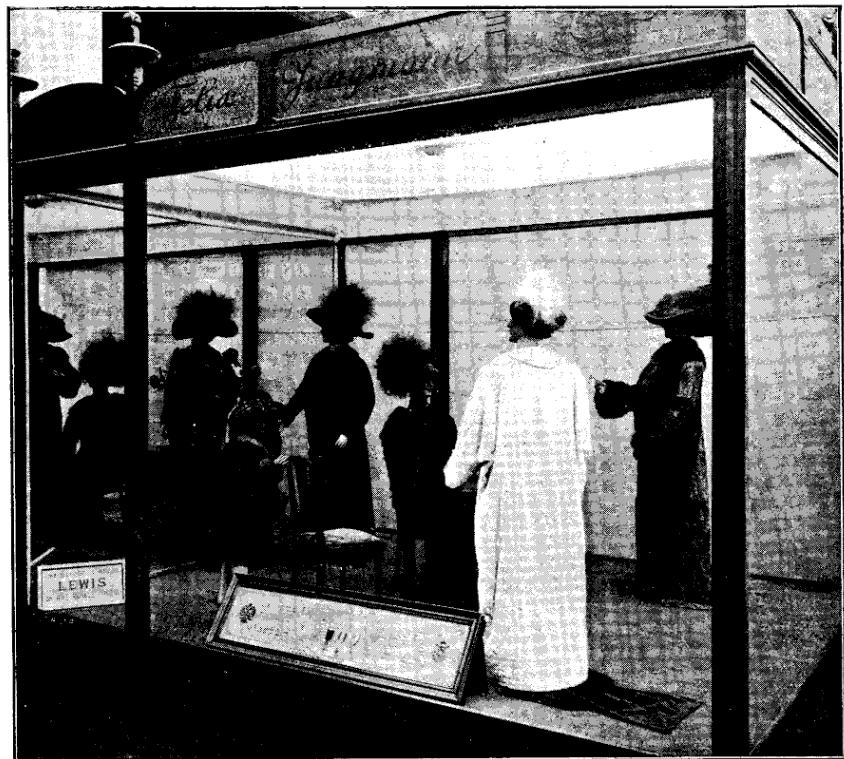
C'est ainsi que la première vitrine qui devait retenir notre attention, était celle de la Maison Félix Jungmann et C^{ie} dont l'un des associés, M. Hanau, était Président du bureau de la classe 133 A et Président du Jury des récompenses pour la section fourrures-pelleteries.

A. — FOURRURES

Hors-Concours. — Membres du Jury

MAISON FÉLIX JUNGMANN et C^{ie}, 106, 108, 110, rue Montmartre ; 1, 3, 9, rue de Cléry ; 35, rue du Mail ; 103, rue Réaumur, à Paris. — Cette Maison est une des plus puissantes du monde par l'importance de son chiffre d'affaires et l'activité de ses transactions avec l'étranger.

Elle a été fondée en 1876, par M. Félix Jungmann ; en 1889, celui-ci s'est assuré, comme collaborateur, son beau-frère, M. Hanau qui, en 1894, est devenu intéressé dans la Maison. En 1903, M. Félix Jungmann a pris comme associés, M. Charles Hanau, son beau-frère, et M. Achille Jungmann, son fils, dans la Maison depuis 1896. La raison sociale est alors devenue : Félix



Stand de la maison Félix Jungmann et C^{ie}

Jungmann et C^{ie}. En 1912, l'un des associés, M. Charles Hanau, est nommé Président de la Chambre Syndicale des Fourreurs et Pelletiers.

Quoiqu'il soit très difficile de parler soi-même de sa maison, nous ne pouvons nous empêcher de rendre hommage à M. Félix Jungmann, son fondateur, dont la longue carrière est toute de travail et d'honorabilité.

M. Félix Jungmann, par ses seuls moyens et son activité remar-



Paletot d'Hermine de la maison Félix Jungmann et C°

quable, a fondé une maison qui s'est imposée dans le monde entier. Il a, du reste, eu la satisfaction de voir reconnaître ses services par le Gouvernement français qui l'a nommé Chevalier de la Légion d'Honneur à l'occasion de l'Exposition de Liège.

A l'Exposition de Turin, cette Maison occupait une vitrine à trois faces de 4 mètres sur 3 mètres de côté, et son stand représentait un salon, dans lequel se trouvaient plusieurs personnages en cire portant des vêtements de fourrure.

Sur le devant de la vitrine et au premier plan, se trouvait une dame en toilette de soirée et revêtue d'une magnifique fourrure d'hermine, composée de peaux travaillées en travers et du plus bel effet. La valeur de ce vêtement était de 8.000 francs.

Près de ce premier personnage, une autre dame ayant un vêtement en Breitschwartz gris avec entre-deux de broderie et un grand col de renard gris. Cette pièce unique en raison de la difficulté de l'assortiment a été très remarquée.

Au centre, une dame était assise près d'une table, elle portait une robe en taupe garnie de dentelles ; sur ses épaules était une magnifique écharpe de zibelines naturelles, d'une valeur de 18.000 francs. Son manchon, de même fourrure, était posé sur la table.

Près d'elle, se tenait une fillette, dont le vêtement était en rat d'Amérique (façon loutre) avec col d'opossum naturel.

Au fond de la vitrine, appuyée à une commode ancienne, l'on voyait une dame ayant un très joli vêtement de Breitschwartz avec col de zibelines naturelles de toute beauté et représentant une valeur de 12.500 francs. Tous les personnages composant cette scène étaient coiffés de chapeaux très élégants assortis et créés spécialement par la Maison Lewis.

Ainsi présenté, le stand de cette Maison était très réussi, cependant la Maison Félix Jungmann et Cie avait eu le désir de lui donner encore plus d'éclat.

En effet, de l'autre côté de la commode, aurait dû se trouver un mannequin couvert d'un splendide manteau de chinchilla, dont les peaux représentaient une valeur de 30.000 francs.

Malheureusement cette pièce, qui devait être certainement parmi les plus belles et les plus riches de notre classe, a été dérobée par le camionneur chargé de son transport. Grâce au précieux concours de M. Émile Cère, délégué du Comité français des Expositions à l'Etranger; de M. Eugène Pralon, Consul Général de France à Turin et Commissaire Général adjoint, de M. Eugène Hatton, Inspecteur Général et de M. Vibert, repré-

sentant de la Maison Gondrand frères et auxquels je tiens à adresser à nouveau mes sincères remerciements, et après de nombreuses démarches, le voleur de ce manteau a pu être livré à la justice de son pays. Malheureusement, quand on a retrouvé la fourrure, elle était dans un état qui la rendait impropre à tout usage et il a été obligatoire de la laisser au Tribunal jusqu'au prononcé du jugement du coupable.

C'est ainsi que cette pièce n'a pu être un des principaux ornements de la vitrine de la Maison Félix Jungmann et C^e et concourir à la beauté de la classe.

M. Hanau, associé de la Maison Jungmann, étant membre du jury des récompenses, cette Maison a été mise Hors Concours.

Elle avait obtenu aux Expositions précédentes les récompenses suivantes :

Paris 1889, Médaille Argent; Paris 1890, Médaille Vermeil; Paris 1890, Bruxelles 1897, Paris 1900, Médailles Or; Paris 1900, Hanoï 1903, Saint-Louis 1904, Liège 1905, Milan 1906, Saragosse 1908, Grands Prix: Londres 1908, Hors Concours, Membre du Jury; Copenhague 1909, Hors Concours: Buenos-Ayres et Bruxelles 1910, Hors Concours, Membre du Jury.

MAISON E. RUZÉ. — Compagnie Russe, 26, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris. — L'Exposition de la Maison Ruzé était très réussie. Elle était présentée, sous la forme d'un panorama. La scène se passait à Nice, sur une terrasse de laquelle on découvrait la mer très bleue. Dans le fond, on distinguait des rochers rouges et quelques voiles blanches. Quatre mannequins en cire avaient été habilement disposés sur cette terrasse, abritée par un léger velum. Un paon, perché sur la balustrade, du côté de la mer, complétait avec à propos, cette scène tout à fait gracieuse.

A droite, au premier plan, un mannequin habillé d'une jupe en drap rose, était recouvert d'un long manteau en Breitschwantz de forme Directoire. Les peaux, très belles, étaient assemblées avec adresse, car on ne distinguait aucune couture. Le col, les parements et la garniture entourant la basque, étaient de velours noir brodé d'or de plusieurs tons. La valeur de ce vêtement était de 5.500 francs.

Ce mannequin était coiffé d'un grand chapeau de Breitschwantz avec plumes blanches.

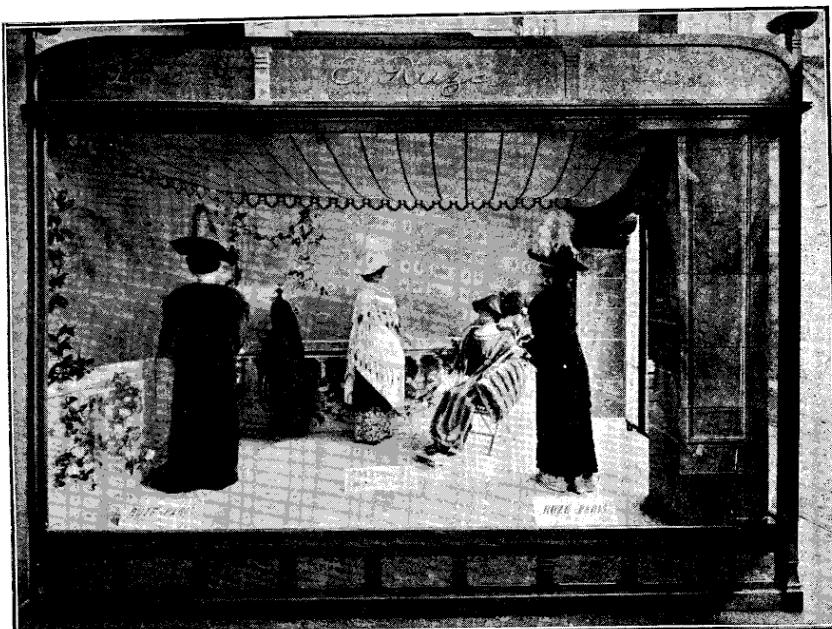
Du même côté, au second plan, se trouvait, assis dans un fauteuil, un mannequin habillé d'une robe voilée or et verte en tissu Liberty et moire de soie. Il portait sur ses épaules une large étole



Châle et Manchon Hermine de la maison E. Ruzé

de chinchilla, tandis que, sur ses genoux, était posé un volumineux manchon de même fourrure. Comme coiffure, une capote verte et noire. La valeur de cette garniture chinchilla était de 10.000 francs.

Tout au fond, appuyé à la balustrade, un mannequin vêtu d'une robe de dentelle noire sur fond blanc. Il était enveloppé dans un châle en hermine de Russie bordé d'une frange de 0^m50 de haut et portait un manchon garni de la même frange. Cette parure avait été inspirée par les châles espagnols. Le chapeau de ce mannequin était noir garni de longues plumes blanches. Cette parure était estimée 2.500 francs.



Stand de la maison E. Ruzé

Pour le quatrième mannequin, sur une jupe en drap blanc, un vêtement de vison du Canada traînant jusqu'aux pieds. Travail de peaux allongées; grand col et larges revers prenant les épaules. Ce vêtement fermait par une large boucle ancienne; son prix était de 8.500 francs. Le mannequin était coiffé d'un large chapeau marron garni de plumes blanches.

M. Ruzé qui a su, par ses qualités personnelles, gagner toutes

les sympathies de ses confrères, a été nommé Chevalier de la Légion d'Honneur à l'occasion de l'Exposition de Buenos-Ayres.

M. Ruzé étant membre du Jury, sa maison a été mise hors concours.

Elle était déjà titulaire des récompenses suivantes :

Paris 1878, Médaille Argent; Paris 1889, Médaille Or; Paris 1900, Grand Prix; Paris 1900, Médaille Argent et Saint-Louis 1904, Médaille Or (enseignement technique); Liège 1905, Saragosse 1908, Grand Prix; Londres 1908, Hors Concours (expert rapporteur du Jury); Bruxelles, Hors Concours (membre du Jury).

Hors Concours ne participant pas aux récompenses

TH. CORBY et C^{ie} « Au Manteau d'hermine », 17 à 21, rue de l'Ancienne-Comédie, Paris. — Notre collègue Th. Corby a pris la succession de la Maison Pfeiffer-Brunet, qui est l'une des plus anciennes de Paris.

Fondée en 1803, cette maison occupe dans l'industrie de la fourrure une place de premier ordre et jouit dans le monde de la haute élégance d'une réputation méritée par la qualité et le goût de ses articles.

M. Corby en prenant possession de cette maison lui a donné une heureuse impulsion. Il s'est adjoint comme associé en 1911 un de nos excellents collègues, M. Pomme Saint-



Stand de la maison Th. Corby et C^{ie}

Gaudens, ancien Président de la Chambre Syndicale des Fourreurs et Pelletiers et Vice-Président du Conseil des Prudhommes



Etole et Manchon Chinchilla de la maison E. Ruzé

(Section des Patrons), il ne pouvait avoir la main plus heureuse car M. Pomme est un homme très compétent dans notre métier. M. Pomme Saint-Gaudens est Vice-Président de la Classe 133 A à Turin.

Le talent d'organisateur dont notre sympathique collègue M. Corby, ancien Président de la Chambre Syndicale des Fourreurs et Pelletiers, a donné des preuves en diverses circonstances, notamment comme Président de notre Classe à l'Exposition de Londres 1908 puis de Bruxelles 1910, lui a acquis la confiance et le dévouement de tous ceux qui ont été à même d'apprécier ses remarquables qualités.

Nous sommes persuadés d'être en parfaite communion de sentiments avec l'immense majorité de nos collègues en déclarant que nous éprouverons une réelle satisfaction le jour prochain où M. Th. Corby sera appelé à siéger parmi ceux qui ont l'honneur de représenter et de défendre les intérêts du commerce de Paris.

La participation de la Maison Corby et C^{ie} était à Turin digne de sa réputation.

Sa vitrine renfermait deux mannequins.

L'un était vêtu d'un manteau de Vair ou Petit gris, et était une reproduction exacte d'un vêtement commandé par une dame de la Cour à l'occasion du Sacre de Napoléon I^{er} en 1804 et exécuté par François Brunet, fondateur de la Maison.

L'autre mannequin était habillé d'un manteau d'hermine rehaussé d'une large bande, broderie or et émeraude sur tulle grec, orné d'un grand col pèlerine en mousseline de soie noire avec application de dentelle, grand revers en hermine et manches en soie recouverte de tulle.

La maison Th. Corby et C^{ie} en exposant ces deux vêtements avait voulu permettre aux visiteurs de faire une comparaison utile entre deux modèles établis dans ses ateliers à un siècle de distance.

Elle s'était, en outre, proposé de souligner la délicatesse du goût qui préside aux créations de la mode actuelle, de mettre en valeur la recherche dans l'élégance de la forme, la richesse dans l'exécution.

On remarquait, également, dans la vitrine, une parure de renards noirs argentés de toute beauté et dont le prix atteignait 12.000 francs la peau.

Fidèle habituée des Expositions, la Maison Pfeiffer-Brunet (Th. Corby et C^{ie}, Succ^r), y a obtenu les plus hautes récompenses. Depuis 1900, elle a reçu :

Grand Prix, Paris 1900; Hors Concours, Tourcoing 1906; Bordeaux 1907; Copenhague 1909 et Buenos-Ayres 1910; Hors Concours, Membre du Jury, Saint-Louis 1904; Liège 1905; Saragosse 1908; Londres 1908; Bruxelles 1910 et Roubaix 1911.

Le jury des récompenses de Turin comme le demandait M. Corby a admis que sa Maison fut mise Hors Concours.

SOCIÉTÉ ANONYME DES ANCIENS ÉTABLISSEMENTS REVILLON FRÈRES,
79, rue de Rivoli, Paris. — Au centre de la luxueuse classe de



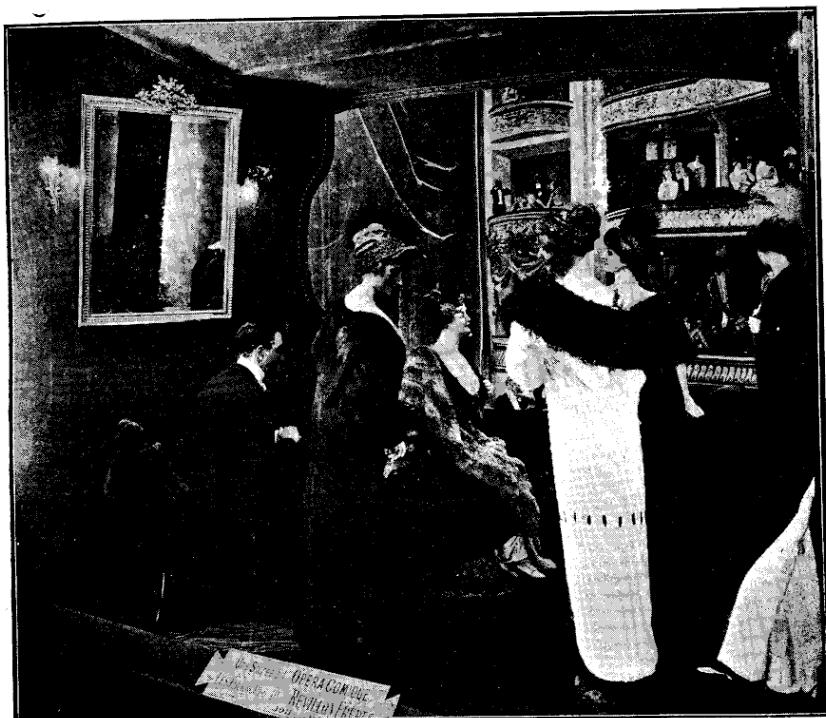
Un gala aux Italiens 1862 — Fourrures Revillon Frères

la Fourrure à l'Exposition Internationale de Turin, la Maison Revillon Frères, de Paris, nous donnait un nouvel exemplaire de ses merveilleux dioramas si intéressants et si instructifs auxquels nous ont habitués les expositions précédentes de Milan, Londres et Bruxelles.

Dans un stand spécial auquel on accédait par une façade monumentale surmontée d'un magnifique vitrail de Grasset représentant un épisode de chasse, deux loges somptueuses (dues aux décors de MM. Fournery et Deshays), encadraient les fourrures Revillon Frères présentées d'une manière à la fois rétrospective et moderne.

Dans un éblouissement de luxe, de lumière et de vie, le premier diorama était la reproduction minutieuse du Théâtre des Italiens en 1862 et, sur les toilettes à crinolines fidèlement reconstituées, nous jugeons de l'application de la fourrure, plutôt sobre à cette époque, sous forme de garnitures de Martre, Hermine, Grèbe, Putois, etc.

La profusion des fourrures riches exposées dans le deuxième diorama — Opéra-Comique 1911 — était un contraste saisissant aussi bien au point de vue mode que pour les progrès accomplis



Une soirée à l'Opéra-Comique 1911 — Fourrures Revillon Frères

dans le travail de la fourrure, les confections impeccables en Vison du Canada, Hermine, Zibeline, Chinchilla, etc., que nous y avons admirées en sont l'éclatante démonstration

Cette idée du Cinquantenaire de la Fourrure fait le plus grand honneur à MM. Revillon Frères. Leur Exposition est la justification du succès de leur firme fondée en 1723 et dont les suc-

cursales de Londres, New-York, Montréal, Moscou, Edmonton, etc., en font, dans cette spécialité de la fourrure, la plus importante Maison du Monde entier.

La Maison Revillon Frères ne participant pas aux récompenses a, par conséquent, été mise Hors Concours.

Précédemment, elle avait obtenu les récompenses suivantes :

Paris 1867, Philadelphie 1876, Paris 1878, 1889, Grands Prix ; Chicago 1893, Hors Concours; Anvers 1894, Grand Prix; Amsterdam 1895, Médaille de la Reine; Bruxelles 1897, Grand Prix (collectivité); Paris 1900, Hors Concours (Membre du Jury de la classe 52), rapporteur; Saint-Louis 1904, Grand Prix (Vice-Président du groupe 60); Milan 1906 (Secrétaire de la classe 85, groupe 12); Dublin 1907, Diplôme d'Honneur (Secrétaire de la Section Française); Londres 1908, Hors Concours (Membre du Jury, secrétaire du groupe XIII B.); Saragosse, Grand Prix (collectivité); Bruxelles 1910, Hors Concours (Rapporteur de la classe 52).

En outre, nous avons été heureux de voir l'un de ses administrateurs, M. Victor Revillon, dont tous nous apprécions le caractère affable et les qualités, promu Chevalier de la Légion d'Honneur à l'occasion de l'Exposition de Bruxelles. C'était la juste récompense de ses efforts.

Grands Prix

GRISON et C^{ie}, 48, rue de l'Arbre-Sec, à Paris. — Cette Maison est une des plus anciennes dans l'industrie de la fourrure sur la place de Paris. Sa fondation remonte à l'année 1818.

Elle s'est consacrée aux pelleteries et fourrures confectionnées en gros et en détail, et en tous genres.

Elle occupe une centaine d'ouvriers, ouvrières et employés.

Dans sa vitrine, à Turin, étaient exposés deux mannequins.

L'un portait un grand manteau droit en hudson avec col et parements moitié hudson, moitié hermine et était coiffé d'un chapeau en hudson avec cocarde formée par une tête d'hermine naturalisée entourée de queues d'hermines.

Le second mannequin était habillé d'un grand manteau droit en caracul fin genre breitschwartz avec grand col châle, parements et bandes dans le bas en renard façon alaska, et il portait comme coiffure un chapeau caracul souligné de velours noir.

M. Grison est trésorier de la classe 133 A, à Turin, fonction qu'il avait déjà remplie à l'Exposition de Bruxelles 1910.

Dès 1855, cette Maison a participé aux Expositions. Parmi les

nombreuses récompenses dont elle est titulaire, nous mentionnons en ces dernières années, qu'elle fut Hors Concours à l'Exposition Universelle de Paris 1900, un de ses chefs étant membre du Jury des récompenses, elle a obtenu des Grands Prix aux Expositions de Liège 1905, Londres 1908, Saragosse 1908, Bruxelles 1910, à Buenos-Ayres, elle fut mise Hors Concours.

Le Jury de Turin lui a décerné un Grand Prix.

P.-M. GRUNWALDT, 6, rue de la Paix, Paris. — Cette maison a été fondée en Russie en 1843 par le père du titulaire actuel. Elle occupe une moyenne de 120 ouvriers et ouvrières et a une



Stand de la maison P.-M. Grunwaldt

grande réputation dans l'industrie des pelleteries et fourrures confectionnées.

Sa participation à l'Exposition de Turin était remarquable.

Dans un stand particulier, elle exposait un grand assortiment de pelleteries brutes et préparées. Nous avons plus spécialement remarqué des zibelines russes, des renards noirs, argentés ou bleus.

Avec ces fourrures, se trouvaient des pièces confectionnées.

L'ensemble de cette exposition, se présentait sous la forme

d'un magnifique diorama reproduisant d'une façon parfaite les magasins de la Maison Grunwaldt, rue de la Paix, et dans lequel se promenaient des mannequins portant de somptueuses fourrures.

Parmi les pièces qui nous ont semblé les plus dignes d'être signalées, nous citerons :

1 écharpe et 1 manchon zibeline de rare beauté et de grande valeur.

1 manteau vison admirable comme travail.

1 manteau hermine garni queues fisher.

1 manteau taupe garni renard façon alaska, admiré pour la disposition des peaux dont l'effet était merveilleux.

1 manteau hermine marron garni renard rouge splendide dans son originalité.

M. P.-M. Grunwaldt a été un des promoteurs du grand mouvement qui s'est produit dans le monde entier en faveur des modèles en fourrures. Par son activité et son intelligence M. P.-M. Grunwaldt s'est fait connaître universellement et par cela même a contribué à étendre la réputation de notre grande industrie. M. P.-M. Grunwaldt est Officier de la Légion d'Honneur depuis 1889.

Parmi les très nombreuses récompenses que cette maison a obtenu depuis 1871 aux diverses Expositions, nous signalerons les suivantes qui lui ont été décernées depuis 1900.

A l'Exposition Universelle de Paris 1900, M. Grunwaldt était Vice-Président du Jury International de la Classe 85. A Saint-Louis 1904, Liège 1905, Milan 1906, il a obtenu un Grand Prix en collectivité, à Londres 1908 et Bruxelles 1910, sa participation individuelle a été récompensée d'un Grand Prix.

Le Jury de Turin lui a également décerné un Grand Prix.

L. STORCH, 116, rue Réaumur, 1, 3, 5, rue du Sentier, Paris. — Cette Maison, qui est une des plus importantes de Paris pour la confection, a adjoint, depuis plusieurs années, la fourrure; elle s'est acquis une bonne réputation dans son nouveau genre et n'a pas tardé à prendre un rang intéressant dans notre profession.

Elle exposait, dans la collectivité, un mannequin couvert d'un vêtement de taupe, coiffé d'une toque taupe et hermine et portant un manchon de même fourrure.

Tous ces articles étaient très bien travaillés et le Jury a accordé, à cette Maison, un Grand Prix.

M. Storch, qui est un négociant très en vue dans le monde du commerce, ayant été Président de la Chambre Syndicale de

la Couture, puis de la Chambre Syndicale de la Confection, est Officier de la Légion d'Honneur.

Diplôme d'Honneur

Le Jury des récompenses a décerné, dans la classe française de la fourrure, pelleterie, un seul Diplôme d'Honneur, qui a été attribué à la MAISON FOURNIER et C^{ie}, 4, rue de la Vrillière, Paris. — Fondée en 1900, cette Maison s'est spécialisée dans l'industrie de la fourrure confectionnée.

Elle a déjà participé avec succès à l'Exposition de Londres 1908 où elle a obtenu une médaille d'argent, et à celle de Bruxelles 1910 qui lui a valu une médaille d'or.

A Turin, elle exposait un grand vêtement d'Hermine garni de Zibeline naturelle, et une pelisse d'homme. Ce dernier vêtement était doublé de Vison du Canada et était garni de Loutre véritable.

Cette exposition prouvait que la Maison Fournier et C^{ie} est digne d'occuper une place brillante dans l'industrie de la fourrure, et qu'elle contribue à maintenir la réputation ancienne et de premier ordre dont jouit notre industrie dans le monde entier.

M. Fournier, qui était Secrétaire de la Chambre syndicale des Fourreurs et Pelleliers, vient d'être nommé Vice-Président en 1912.



Vêtement d'Hermine garni Zibeline
de la maison Fournier et C^{ie}



Manteau d'Hermine de la maison Dunand et Denariez

Médailles d'Or

DUNAND ET DENARIEZ, 26, 28, rue des Petites-Écuries, Paris. — Cette Maison était déjà titulaire d'une Médaille de Bronze obtenue à Londres en 1908, et d'une Médaille d'Argent qui avait récompensé sa participation à Bruxelles 1910.

A Turin, elle exposait un paletot Vison du Canada, un paletot d'Hermine, une écharpe de Zibeline naturelle, un grand manchon rond en Zibeline naturelle et un chapeau garni Vison du Canada.

Le Jury des récompenses a apprécié le soin avec lequel se présentaient les articles et le fini de leur exécution et lui a accordé une Médaille d'Or.

J. DUPONT, anciennement P. POMME, 18, rue de la Pépinière, Paris.

— Fondée en 1879, cette Maison est depuis peu la propriété de M. J. Dupont.

A Londres, en 1908, elle avait obtenu une médaille d'argent, le Jury de Bruxelles lui avait déjà attribué une médaille d'or, sous la raison sociale P. Pomme.

Elle exposait à Turin dans la collectivité de la fourrure et nous présentait un manteau hudson garni Zibeline naturelle.

Les peaux ayant servies à faire ce manteau étaient dues à une sélection toute spéciale de rats d'Amérique.

Le Jury en a apprécié la parfaite exécution et l'élégance et lui a décerné une médaille d'or.

GUTTMANN (Jacob), 3, rue de l'Ancienne-Comédie, Paris. — Fondée en 1892, cette Maison confectionne les vêtements de fourrure.

Elle a exposé pour la première fois à Liège en 1905, elle y a obtenu une médaille de bronze ; une médaille d'argent Londres 1908 et Bruxelles 1910 ont récompensé sa participation à ces deux Expositions.

A Turin, elle nous a présenté un paletot en caracul garni Her-



Echarpe et Manchon Zibeline
de la maison Dunand et Denariez

mine et Skunks, un manchon Hermine et Skunks, un paletot Hudson et un manchon Hudson, une cravate Zibeline.

Elle exposait dans la collectivité de la fourrure et a obtenu du Jury une Médaille d'Or.

Médaille d'Argent

M. G. CHODOROFF, 2, rue Chabanais, Paris. — Cette Maison existe depuis 1899, elle fait spécialement la fourrure confectionnée.

Elle exposait à Turin, dans la collectivité de la fourrure et présentait aux visiteurs un manteau hermine garni de Renard noir et un manteau de caracul garni de Renard bleu.

Ces deux pièces étaient d'une exécution soignée.

Cette Maison a obtenu une Médaille de bronze à Bruxelles en 1910, elle montre un réel progrès depuis sa fondation, aussi le Jury l'a récompensé en lui décernant une Médaille d'argent.

B. — PELLETERIES

Grands Prix

BILLAUD, FILLIAS ET C^{ie}, 42, rue de l'Amiral-Mouchez, Paris. — Fondée en 1855, cette Maison s'est fait la spécialité d'apprêter et de lustrer à façon les pelleteries, elle les transforme pour les rendre propre à la confection.

Elle occupe un personnel de 400 ouvriers.

Elle pratique avec succès la teinture sur loutres de mer, les teintures sur poulains et les teintures diverses sur lapins, lièvres.

A l'Exposition de Turin, dans une vitrine tapissée crème, elle nous a présenté toutes sortes de fourrures teintes et notamment des loutres de mer, poulains, rats d'Amérique, lapins et lièvres en toutes imitations.

Ces pelleteries étaient teintes avec des produits dont cette Maison détient la spécialité, notamment le nouveau noir sur poulain, marque B. B. et C. qui est très demandé en Amérique, et la teinture *Sitka* sur renards, qui est aussi très en vogue.

Cette Maison était déjà titulaire des récompenses suivantes :

Paris 1889, Médaille Argent ; Amsterdam 1895, Médaille Or ; Paris 1900, Médaille Or ; et de plusieurs Grands Prix obtenus aux Expositions de : Londres 1908 ; Saragosse 1908 ; Bruxelles 1910.

Le Jury de Turin lui a décerné à nouveau un Grand Prix.

DOLAT et C^{ie}, 83 à 89, rue Alexandre-Dumas, Paris. — Fondée en 1873, par M. J.-B. Dolat aîné, cette Maison est, depuis février 1904, la propriété de la Société Dolat et C^{ie}.

Sa spécialité est le lustrage et l'épilage de pelleteries et fourrures.

Pour le lustrage, elle a pris la suite de la maison J. Faureau à Vincennes.

C'est en 1889 qu'elle a fondé sa couperie de poils, qui s'est trouvée accrue d'importance quand M. Dolat a repris la suite de la maison Serre fils aîné.

Elle emploie un personnel d'environ 310 ouvriers et ouvrières et elle produit en moyenne 80.000 douzaines de peaux de lapins lustrées pour fourrure, ainsi qu'une moyenne de 100.000 kilos de poils divers pour chapellerie.

Dans sa vitrine, à Turin, elle exposait des peaux de lapins, de chats, de lièvres apprêtées, lustrées et épilées, en toutes nuances, des sauvagines apprêtées et lustrées, des poils divers de lapins et de lièvres pour chapelleries.

M. J.-B.-Auguste Dolat est Président de la Chambre syndicale des Pelletiers et Coupeurs de poils.

Depuis l'Exposition de Paris en 1889, cette Maison a apporté une collaboration régulière aux Expositions. Parmi les récompenses qu'elle a obtenues, nous signalons les suivantes :

Paris 1889, 2 médailles d'argent; Chicago 1893, Hors Concours; Amsterdam 1893, Diplôme d'Honneur; Bruxelles 1897, médaille d'Or; Paris 1900, Médaille d'Or, et plusieurs Grands Prix qui lui ont été attribués à Saint-Louis 1904, Liège 1903, Milan 1906, Londres 1908, Nancy et Quito 1909. Enfin, à Bruxelles en 1910, M. Dolat était membre du Jury des récompenses et sa maison a été mise Hors Concours.

Le Jury de Turin lui a attribué un Grand Prix.

A. PÉDAILLES et C^{ie}, 31, 33, rue des Cordeliers, Paris. — C'est en 1863 que cette Maison a été fondée par M. A. Pédailles père, auquel ont succédé MM. Paul et Adolphe Pédailles, ses fils et son gendre, M. Duret. Depuis 1901, ceux-ci ont pris la direction des affaires.

Elle emploie 300 ouvriers et s'occupe de l'apprêt, lustre et épilage de toutes pelleteries pour fourrures et principalement de peaux de lapins.

Elle exposait à Turin des peaux de lapins apprêtées et lustrées, ainsi que des peaux de poulains apprêtées et lustrées.

Ces matières exposées ont été teintes et préparées dans l'usine

que cette Maison possède à Paris et dont la fabrication est devenue si surchargée que MM. Pédailles ont décidé de faire installer une seconde usine à Ponthierry, en Seine-et-Marne.

Cette Maison était déjà titulaire des récompenses suivantes obtenues dans la classe de la fourrure :

Londres 1908, Médaille d'Or; Bruxelles 1910, Diplôme d'Honneur.

En lui attribuant un Grand Prix, le Jury des récompenses a reconnu la valeur des connaissances spéciales que possèdent MM. Pédailles et C^{ie} et qui leur ont permis de prendre, en peu de temps, une place importante dans une industrie très délicate.

SOCIÉTÉ DES ANCIENS ÉTABLISSEMENTS CHAPAL FRÈRES ET C^{ie},
9, rue Kléber, Montreuil-sous-Bois. — Cette Maison a été fondée en 1857 par M. Léonard Chapal qui s'adjoint en 1862 ses frères Annet et Antoine sous la raison sociale, L. Chapal Frères.

M. Clément Chapal et M. Emile Chapal, fils de M. Léonard Chapal, entrèrent dans la Maison en 1874. Ils sont devenus les associés en 1882; la raison sociale s'est transformée en L. Chapal Frères et C^{ie}, le chiffre d'affaires était alors de 1.500.000 francs avec un personnel de 200 ouvriers.

En 1883, M. Emile Chapal part à New-York où il fonde une succursale qu'il dirige seul pendant 6 ans 1/2, il revient en France pour prendre la direction de la Maison de Paris avec son frère Clément en 1890 sous la raison sociale C. et E. Chapal Frères et C^{ie}, la succursale de New-York étant alors dirigée par M. Henri Chapal, frère des précédents et M. Antonin Chapal qui entrèrent comme associés. Le chiffre avait progressé pendant cette période à 3.000.000 de francs avec un personnel de 350 ouvriers.

En 1893, MM. Chapal achetaient l'usine, le fonds et les procédés de teinture de M. Girodias Fils à Montreuil-sous-Bois. Ce nouvel élément leur permit de donner une impulsion nouvelle à leurs affaires; l'heureuse modification de leurs procédés de teinture, l'introduction de leur brevet d'épilage et d'éjarrage mécanique transforment le métier complètement et par leurs procédés, font du Lapin français et du Rat musqué les rivaux de la véritable Loutre.

En 1897, les affaires se développant toujours et étant trop à l'étroit à Montreuil, MM. Chapal ouvraient une usine à Crocq (Creuse).

En 1904, ils ouvrent une autre usine à New-York pour l'apprêt et la teinture des loutres et autres fourrures.

En 1907, ils achètent le fonds de commerce et l'usine de Fismes (Marne), à MM. Lafrique et Fils, un de leurs concurrents les plus sérieux.

MM. Chapal transforment à cette époque leur société en Société Anonyme avec M. Émile Chapal comme Président du Conseil d'Administration et Directeur Commercial.

En 1910, la Société Anonyme achète la suite des affaires de MM. U. Deon et Fils, à Sens, avec leurs usines, et l'affaire H. et A. Chapal Frères et C^e, à Brooklyn, et porte ainsi son capital de 5 à 10.000.000 de francs, avec M. Emile Chapal comme Administrateur délégué et Directeur Commercial.

La Société possède à ce moment 8 Usines :

1 à Montreuil-sous-Bois (Siège Social),	Apprêt et teinture de fourrures.
1 à Fismes (Marne), Usine du Roland,	Apprêt de fourrures.
1 à Crocq (Creuse), Usine du Point-du-Jour,	Apprêt de fourrures.
1 à Fismes (Marne), Usine Sainte-Louise,	Couperie de poils pour chapellerie.
2 à Sens (Yonne),	Apprêt et teinture de fourrures.
1 à Brooklyn (États-Unis), 393, Flushing Avenue,	Couperie de Poils pour chapellerie.
1 à Brooklyn (États-Unis), 48 th Avenue,	Apprêt et teinture de fourrures.

Le personnel ouvrier est d'environ 2.000 avec un chiffre d'affaires de 41.000.000 de francs en 1908, 14.000.000 en 1909 et de 17.000.000 en 1910. Environ 80 % du lustre des rats imitation loutre sort de ses Usines, et au moins 65 % de la production des lapins forts de France.

La Maison actuelle est considérée, tant en Amérique qu'en Europe, comme de beaucoup la plus importante dans son genre.

Elle a obtenu les récompenses suivantes aux principales expositions internationales :

Paris 1878 et 1889, Médailles d'Or; Moscou 1891 et Chicago 1893, Hors Concours; Bruxelles 1897, Paris 1900, St-Louis 1904, Liège 1905, Grands Prix; Londres 1908, Hors Concours, M. Émile Chapal, membre du Jury; Bruxelles 1910, Hors Concours, M. Emile Chapal, expert du Jury; Turin 1911, Grand Prix.

M. Émile Chapal avait été nommé membre du Jury; il n'a pu remplir ses fonctions étant tombé malade pendant le trajet à Turin. Nous avons beaucoup regretté qu'il n'ait pu nous aider dans notre mission.

SOCIÉTÉ ANONYME DES ANCIENS ÉTABLISSEMENTS J. LAFRIQUE, 168, rue de Charonne, et 4, Passage du Bureau, à Paris. — Cette Maison a été fondée en 1852, elle est très importante et occupe un personnel de 300 ouvriers et ouvrières.

Son genre d'industrie est la préparation des peaux de lapins qu'elle apprête, lustre et épile et qu'elle livre aux confectionneurs en douzaines ou en bandes.

Sa fabrication annuelle atteint 100.000 douzaines qui sont estimées dans le monde entier, sous la marque J. E.

Cette Maison s'occupe également de lustre.

A Turin, elle exposait dans sa vitrine une importante collection de lapins en douzaines, de toutes nuances, ainsi qu'un très joli lot de peaux lustrées, parmi lesquelles nous avons remarqué des loutres de mer, des rats musqués, des renards, des martres, des zibelines, des poulains, des mongolies, des lièvres de toutes couleurs.

Cette exposition était digne de la réputation que s'est acquise cette Société dont le capital est de 1 million de francs et dont M. Anglade, ingénieur des Arts et Manufactures est, en même temps, Directeur et Administrateur délégué.

Cette Maison était déjà titulaire de 3 Médailles d'Or et de plusieurs Grands Prix, parmi lesquels nous citerons ceux obtenus à Bruxelles 1897, Saint-Louis 1904, Liège 1905, Milan 1906, Londres 1908 et Bruxelles 1910.

A l'Exposition Universelle de Paris 1900, M. Lafrique étant membre du Jury des récompenses, sa Maison avait été mise Hors Concours.

Le Jury de l'Exposition de Turin, a décerné un Grand Prix à cette importante entreprise industrielle.

Médaille d'Or

FOURNIER (Léonard), 58, rue des Maraîchers, Paris. — Maison fondée en 1893; elle n'avait encore participé qu'à deux Expositions, à celle de Bruxelles 1897 où elle a obtenu une Médaille d'argent, et celle de Bruxelles 1910, qui lui a mérité une Médaille d'or.

A Turin, elle exposait des peaux de Lapins apprêtées en douzaines, naturelles et teintes.

Le Jury a apprécié la souplesse du cuir, le brillant de la teinture et la régularité du rasage ainsi que celle de l'épilation, et lui a accordé une Médaille d'or.

Médaille d'Argent

M. A. RATNER, 65, faubourg Poissonnière, Paris. — Cette Maison s'occupe plus particulièrement de la préparation des peaux de lapins. Elle nous a présenté, dans sa vitrine, des peaux prêtes à être livrées aux confectionneurs. Nous en avons apprécié la souplesse et la teinture.

Précédemment, elle avait obtenu une Médaille de bronze à l'Exposition de Bruxelles 1910.

**La Fourrure et la Pelleterie
dans les sections
autres que celle de la France**

D'autres nations que la France avaient organisé des classes de la fourrure et pelleterie (133 A), mais on ne peut établir de comparaison entre ce qu'elles ont exposé et notre participation.

Nous n'avons aucune idée de nous montrer peu indulgents pour nos collègues de l'Étranger, mais il faut bien convenir que la France avait une exposition de fourrures infiniment supérieure à celle des autres nations.

Cette supériorité était manifeste, non seulement pour la beauté et la qualité des objets exposés, mais aussi dans la façon artistique dont ils étaient présentés.

En procédant à sa visite, le Jury international des récompenses a été appelé à examiner, dans les sections autres que celle de la France, les Maisons suivantes :

SECTION ITALIENNE

Trois Maisons seulement exposaient des fourrures et des peaux dans la classe 133 Italienne. Le Jury leur a décerné une médaille d'or et deux médailles d'argent.

Médaille d'Or

DITTA RIVELLO BARTOLOMEO, Corso Regina Margherita, 98 bis, Turin. — Cette Maison est importante, son industrie englobe tout ce qui concerne la fourrure et la pelleterie, c'est-à-dire qu'elle

possède des ateliers dans lesquels les peaux sont spécialement travaillées pour être rendues utilisables, et c'est également dans ses ateliers que sont confectionnés les vêtements de fourrure qu'elle vend à sa clientèle.

Sa participation à l'Exposition de Turin était intéressante et comprenait des marchandises moyennes et de vente courante.

Elle avait exposé des peaux apprêtées, les unes avec le procédé à base de matières végétales et les autres avec un procédé à base de produits chimiques.

Parmi les objets qui ont le plus retenu notre attention, nous signalerons des peaux de veaux apprêtées et teintes de façon à imiter les peaux de tigres et de léopards.

Il nous a paru que cette Maison faisait un effort pour donner de l'essor à la fabrication italienne.

Les encouragements qu'elle a reçus sont de ceux qui doivent favoriser son succès :

S. A. R. I. La Princesse Lœtitia Bonaparte.

S. A. R. La Duchesse d'Aoste.

S. A. R. Le Duc de Gênes,

sont parmi ses clients et lui ont accordé le brevet de fournisseur.

En 1898, S. M. le Roi Humbert I^{er} avait remis à son chef, en témoignage de satisfaction, une épingle de cravate surmontée d'une couronne royale.

Le Jury des récompenses de Turin lui a accordé une Médaille d'or, et nous pouvons convenir que le stand de cette Maison, était le plus intéressant de la classe 133 Italienne.

Médailles d'Argent

Le Jury des récompenses a attribué une Médaille d'Argent à chacune des deux Maisons suivantes :

Fabri (Arturo) et Zeddel (Carlo).

SECTION CHINOISE

Dans la Classe 133 A de la Section Chinoise, les fourrures et pelleteries étaient représentées par 5 exposants, auxquels le Jury des récompenses a décerné les récompenses suivantes :

Grand Prix.	1
Diplôme d'Honneur.	1
Médailles d'Or	2
Médaille d'Argent.	1

Grand Prix

COMITÉ DE KIRIN. — L'exposition de ce Comité était particulièrement intéressante. Dans son stand, on remarquait de nombreuses peaux de toute beauté. Parmi elles, nous signalerons une peau de tigre, une de léopard, de martre, de loutre, d'hermine grise, de renard, etc., etc.

Cette collectivité réunissait une importante variété de fourrures. Le Jury a pris un vif intérêt à examiner ce stand et a décerné un Grand Prix au Comité de Kirin.

Diplôme d'Honneur

TSANCHINKI et Cie, Moukden. — Dans le stand de cette Maison, le Jury a examiné un couvre-épaules de martre, 2 peaux de martre, des peaux de renard, de loup, de chèvre et de léopard.

Cette exposition présentait également un réel intérêt pour l'industrie de la pelleterie.

Médailles d'Or

Les deux médailles d'or que le Jury des récompenses a décerné dans la Section Chinoise, ont été accordées aux exposants suivants :

CHAMBRE DE COMMERCE DE SETCHOAN. — La participation de cette institution qui rend de si utiles services au commerce en Extrême-Orient, comprenait, entre autres articles, une peau de haitsin et une peau de lièvre blanc.

COMITÉ DE MOUKDEN. — Dans ce stand, nous avons examiné des vêtements en fourrures dont nous avons apprécié la beauté et le confortable. Parmi les pièces les plus dignes de retenir notre attention, nous citerons : habits d'honneur complets de renard jaune, un pardessus de loutre, un manteau d'hermine grise.

On avait exposé avec ces vêtements une peau de tigre qui était bien apprêtée.

Médaille d'Argent

Notre Jury a décerné une Médaille d'Argent à la Société pour l'Encouragement de l'Industrie Nationale de Setchoan qui présentait, avec d'autres articles, deux fourrures.

SECTION DE LA RÉPUBLIQUE ARGENTINE

Dans cette section, le Jury des récompenses a eu à examiner deux exposants. Il a accordé à l'un une médaille d'or et a décerné une médaille d'argent au second.

Médaille d'Or

SOCIÉTÉ ANONYME PELETERIA ARGENTINA, Via Victoria, 3.644, Buenos-Ayres. — Dans le stand de cet exposant, le Jury a examiné des fourrures confectionnées. Le travail était fait avec soin et les peaux employées de belle qualité. Du reste, cette Maison, qui est une des plus importantes de Buenos-Ayres, se devait à sa réputation.

Médaille d'Argent

La Médaille d'Argent que le Jury a décerné dans cette section a été attribuée à la Maison VIUDE G. LOPEZ Y HIJOS, via Cuya, 443, Buenos-Ayres. — Son stand était garni de peaux d'animaux préparées pour être employées à la confection des vêtements de fourrure.

SECTION DE LA RÉPUBLIQUE DU PÉROU

Le Jury des récompenses a eu à examiner dans cette section, un seul exposant : LE COMITÉ d'ORGANISATION PÉRUVIEN à Lima, qui présentait aux visiteurs une variété d'objets fabriqués ou préparés dans ce pays. Dans le nombre était une couverture en vigogne. Le Jury lui a décerné une *Médaille d'Or*.

Cette visite à travers les diverses sections dans lesquelles on constatait la présence d'industriels spécialisés dans la fourrure ou la pelleterie, démontre la parfaite véracité de ce que nous avons dit au début de ce chapitre : Il n'y a pas de comparaison à établir entre la participation des fourreurs et pelletiers français à l'Exposition et celle de leurs collègues de l'Etranger.

Nous regrettons sincèrement que les fourreurs des autres pays aient renoncé à la lutte. Nous aurions aimé nous rencontrer en Italie avec certaines maisons qui exploitent à leur profit le prix

Tableau récapitulatif des Récompenses décernées aux Exposants par le Jury de la Classe 133 A

FOURRURES ET PELLETERIES

NATIONS	Nombre total des Exposants	Membres du Jury	Hors Concours	Grands Prix	Diplômes d'Honneur	Médailles d'Or	Médailles d'Argent	Médailles de Bronze	Mentions Honorables
France	19	2	2	8	1	4	2	»	»
Italie	3	»	»	»	»	1	2	»	»
Chine	5	»	»	1	1	2	1	»	»
République Argentine . .	2	»	»	»	»	1	1	»	»
République du Pérou . .	1	»	»	»	»	1	»	»	»
TOTAL	30	2	2	9	2	9	6	»	»

Tableau récapitulatif des Récompenses décernées aux Collaborateurs par le Jury de la Classe 133 A

FOURRURES ET PELLETERIES

NATIONS	Nombre total de Collaborateurs	Grand Prix	Diplômes d'Honneur	Médailles d'Or	Médailles d'Argent	Médailles de Bronze
France	45	1	8	13	7	16
Italie	5	»	»	»	»	5
Chine	1	»	»	»	»	»
TOTAL	51	1	8	13	7	21

élevé de la main-d'œuvre française, pour nous faire, dans notre pays même, une concurrence avec des articles fabriqués à meilleur marché.

Il eut été singulièrement intéressant de présenter à un Jury impartial nos articles français et ceux-là.

Nos collègues de l'étranger se sont abstenus. Il est permis de se demander si cette abstention ne leur a pas été conseillée par un sentiment de sagesse.

Ils se sont souvenu à temps que ce sont les fourreurs français qui créent les modèles et qui s'ingénient à améliorer toujours davantage les procédés de fabrication.

Ils ont, dès lors, jugé inutile de montrer des copies de nos modèles, et ils n'ont même pas cherché à nous disputer la réputation suprême et universelle que nous font le goût et la fabrication parfaite de nos articles.

Le tableau précédent met en relief l'énorme supériorité des récompenses qui ont été décernées aux Exposants Français.

Mais avant de clore ce chapitre nous tenons à adresser tous nos remerciements à nos collègues qui nous ont aidé dans notre tâche et spécialement à M. Costamagna qui s'est montré d'une grande cordialité envers nous.





Situation Commerciale des Industries de la Fourrure et Pelleterie de 1848 à 1910

Les Industries de la Fourrure et de la Pelleterie ont progressivement acquis, depuis la seconde moitié du xix^e siècle, une prospérité dont nous avons jugé intéressant de retracer les principales évolutions.

C'est grâce aux nombreux perfectionnements apportés, tant à la préparation des peaux qu'au fini du travail, que la fourrure confectionnée a pris une extension de plus en plus grande, non seulement en France, mais aussi à l'Étranger.

Nous constatons avec une infinie satisfaction que la France a eu une large part dans cette augmentation et que Paris demeure le rendez-vous des acheteurs étrangers pour les modèles de fourrures.

Mais pour se rendre compte de la véritable importance de la prospérité acquise en ces dernières années par les industries de la fourrure, il faut pouvoir comparer les quantités de peaux vendues dans les grandes ventes depuis une époque déjà reculée jusqu'à ces dernières années et considérer également le prix auquel elles ont trouvé acquéreur.

Nous avons remarqué que, pour certains articles, les chiffres que nous publions sont au-dessous de ceux représentant les

transactions réelles, mais les écarts sont de peu d'importance. Aussi ce travail, tel que nous le présentons, est suffisant pour établir la formidable progression des quantités de peaux employées dans la fourrure et le renchérissement de ces articles.

L'état comparatif des quantités de peaux vendues dans les grandes ventes de Londres, fournit, pour le sujet qui nous préoccupe, les indications suivantes :

MARCHANDISES DE PROVENANCE AMÉRICAINE

Prix en livres sterling, basés sur les meilleures sortes

CASTOR

Années	Quantités vendues	Prix de l'unité
1848	42.000 peaux.	Sh. 2/8
1858	96.097 —	— 7/4
1868	148.395 —	— 5/8
1878	143.135 —	— 6/6
1888	122.496 —	— 19/6
1898	62.983 —	— 12/7
1908	49.519 —	— 16/»
1909	33.455 —	— 16/9
1910	59.873 —	— 19/9

Si l'année 1910 n'est pas celle où le plus grand nombre de castors fut vendu, car les quantités diminuent et la mode s'est désintéressée de cette fourrure, elle est celle qui tient le record pour le prix élevé de cet article. Il y a 62 ans, une peau de castor valait, à Londres, sh. 2/8 ; aujourd'hui, elle se vend 19/9.

RATS MUSQUÉS D'AMÉRIQUE

Années	Quantités vendues	Prix de l'unité
1848	224.347 peaux	Sh. 0/4 $\frac{3}{4}$ d.
1858	1.124.541 —	0/6 $\frac{3}{4}$ d.
1868	2.026.206 —	0/11 $\frac{3}{4}$ d.
1878	2.210.326 —	0/6 $\frac{3}{4}$ d.
1888	1.565.274 —	0/9 $\frac{1}{4}$ d.
1898	2.624.658 —	0/9
1908	3.189.223 —	1/8 $\frac{1}{4}$ d.
1909	3.028.495 —	1/14 $\frac{1}{2}$ d.
1910	4.095.931 —	4/7

Pour cette sorte de fourrure, la progression dans la quantité vendue et dans le prix de vente est particulièrement intéressante. Elle démontre que cet article, il y a 60 ans, était peu utilisé dans notre industrie, tandis qu'aujourd'hui, grâce aux perfectionnements apportés à la préparation des peaux, préparation essentiellement française, il est très employé et très demandé.

RENARDS ROUGES

Années	Quantités vendues	Prix de l'unité
1854	35.720 peaux	Sh. 8/4
1858	48.201	— 9/3
1868	59.071	— 7
1878	55.527	— 7
1888	58.427	— 8/9
1898	89.766	— 9/3
1908	102.825	— 37
1909	57.682	— 53
1910	79.315	— 60

Cet article, dont le prix n'avait guère varié de 1854 à 1898, a pris subitement une valeur qui permet d'attester, là aussi, la prospérité de notre industrie.

RENARDS BLANCS D'AMÉRIQUE

Années	Quantités vendues	Prix de l'unité
1854	4.070 peaux	Sh. 6/6
1858	2.818	— 7/8
1868	3.550	— 18/9
1878	7.756	— 5/9
1888	17.803	— 20/
1898	12.296	— 19/3
1908	26.310	— 40/9
1909	11.354	— 64
1910	16.857	— 111

Avec ce genre de pelleterie, la progression du prix est encore plus considérable que celle des articles que nous avons déjà examinés. Au cours d'une seule année, de 1909 à 1910, le prix a passé de 64 sh. à 111 soit une augmentation de près de 50 %, et les quantités vendues en 1910 sont également supérieures à celles de 1909.

RENARDS ARGENTÉS OU RENARDS NOIRS

Années	Quantités vendues	Prix de l'unité
1855	716 peaux.	Livres 31.45
1857	1.541 —	— 49.40
1900	2.709 —	— 580
1905	1.596 —	— 220
1906	2.484 —	— 320
1907	1.736 —	— 440
1908	1.484 —	— 460
1909	1.429 —	— 310
1910	1.289 —	— 540

La valeur de cet article, qui se vend surtout en France et qui est toujours très recherché par les femmes élégantes, ne cesse d'augmenter. Le prix de 1910 indique une hausse considérable.

LOUTRES DE KAMCHATKA

Années	Quantités vendues	Prix de l'unité
1848.	195 peaux	Livres 280
1900.	584 —	— 280
1905.	323 —	— 205
1906.	505 —	— 220
1907.	564 —	— 220
1908.	339 —	— 240
1909.	269 —	— 380
1910.	307 —	— 350

Sur cet article, employé surtout en Russie, les transactions donnent depuis 10 ans des résultats dont les écarts sont moins considérables que ceux que nous avons signalés pour d'autres sortes de fourrures. Cependant, l'article en 1848, valait 30 livres, aujourd'hui, son prix est de 350 livres ; depuis 10 ans les quantités diminuent.

LOUTRES DE VIRGINIE

Années	Quantités vendues	Prix de l'unité
1854.	14.825 peaux	Sh. 21/6
1858.	17.329 —	— 20/6
1868.	17.498 —	— 23
1878.	17.982 —	— 24/3
1888.	13.571 —	— 57
1898.	19.027 —	— 46
1908.	17.858 —	— 104
1909.	15.615 —	— 100
1910.	23.681 —	— 108

En 56 ans, la valeur de cet article a passé de 21 schellings 6 d. à 108 schellings, et cependant la quantité mise en vente en 1910 a été supérieure de près du double à celle vendue en 1854.

LOUTRES DE MER

Années	Quantités vendues	Prix de l'unité
1878.	169.497 peaux.	Sh. 43/6
1882.	189.694 —	— 53
1886.	217.704 —	— 35
1888.	219.670 —	— 53
1892.	154.150 —	— 81/4
1898.	120.677 —	— 60
1908.	85.637 —	— 116
1909.	59.216 —	— 154
1910.	53.773 —	— 150

C'est principalement depuis 1898, que l'on constate une hausse considérable sur cet article. La mode des grands manteaux de fourrures a été une des causes de ce renchérissement, malgré le nombre énorme de manteaux faits avec des rats d'Amérique ou du lapin ; mais, la principale, est la diminution de la chasse :

en 1888, 219.670 peaux | en 1910, 53.773 peaux

qui est surveillée et limitée par le gouvernement des Etats-Unis, afin d'éviter la disparition des loutres.

SKUNKS

Années	Quantités vendues	Prix de l'unité
1878.	262.431 peaux	Sh. 6
1888.	524.999 —	— 7/6
1892.	632.810 —	— 9
1894.	781.140 —	— 8/3
1896.	836.556 —	— 7/3
1898.	488.458 —	— 8
1908.	794.658 —	— 13/6
1909.	823.260 —	— 18
1910.	1.423.284 —	— 29/6

Pour le skunks, qui est l'article le plus en vogue en ce moment, la hausse est encore plus forte car, si les prix ont triplé, les quantités mises en vente ont doublé.

MARMOTTES D'AMÉRIQUE

Années	Quantités vendues	Prix de l'unité
1891.	548.074 peaux	Sh. 3/3
1895.	632.786 —	— 2/9
1900.	402.242 —	— 3/6
1902.	235.737 —	— 4/6
1904.	323.103 —	— 4
1906.	262.951 —	— 4/3
1908.	451.966 —	— 4/6
1909.	315.051 —	— 5
1910.	423.862 —	— 8/6

Cette marchandise a suivi la progression depuis 1895, elle a triplé de valeur.

LYNX

Années	Quantités vendues	Prix de l'unité
1854.	4.922 peaux.	Sh. 13/3
1858.	33.507 —	— 11/8
1868.	79.137 —	— 8/11
1878.	29.201 —	— 40
1888.	87.355 —	— 21
1898.	48.657 —	— 13/3
1906.	26.241 —	— 64
1909.	7.502 —	— 132/6
1910.	6.527 —	— 168

Ici, nous voyons de nouveau la mode et la raréfaction de l'espèce nous faire subir une hausse formidable en : 1888, 87.355 peaux à 21 schellings ; en 1910, 6.527 peaux à 168 schellings.

Cet article s'emploie surtout, pour l'Amérique, lustré noir.

CHINCHILLAS RÉELS

Années	Quantités vendues	Prix de la douz.
1855	23.067 peaux	Sh. 105/6
1860	33.040 —	— 58
1862	52.915 —	— 40/9
1864	27.091 —	— 83/6
1903	8.877 —	— 610
1906	4.622 —	— 680
1908	21.079 —	— 900
1909	10.753 —	— 1.600
1910	11.377 —	— 2.000

CHINCHILLAS BATARDS

Années	Quantités vendues	Prix de la douz.
1855	20.450 peaux	Sh. 53
1857	56.441 —	— 49
1864	29.860 —	— 12/6
1892	42.243 —	— 15
1905	36.803 —	— 270
1907	49.301 —	— 360
1908	30.155 —	— 310
1909	13.332 —	— 480
1910	7.390 —	— 700

Dans ces articles, chinchillas réels et chinchillas bâtards, la hausse est expliquée par la rareté de la marchandise, car, si nous voyons, en 1910, 11.377 peaux de chinchilla réel mises en vente, il ne faut pas perdre de vue que les 3/4 de cette quantité étaient de qualité très inférieure et qu'il y avait environ 3.000 peaux en tout pour la consommation mondiale et comme cet article très seyant a conquis les faveurs de la mode, les hauts prix qu'on obtient ne sont pas pour nous surprendre.

Cette année on a payé jusqu'à 350 francs la peau les meilleurs lots mais toujours avec des quantités très restreintes. Le chinchilla bâtard suit forcément la même progression, car, là aussi, il y a beaucoup de déchet.

VISONS DU CANADA

Années	Quantités vendues	Prix de l'unité
1848	37.123 peaux	Sh. 2/4
1858	169.951 —	— 3/3
1868	94.236 —	— 15/3
1878	143.137 —	— 4/9
1888	321.391 —	— 2/9
1898	384.684 —	— 7/9
1908	306.945 —	— 27/6
1909	200.137 —	— 29/6
1910	233.308 —	— 37

Le Vison du Canada, très employé en Amérique, en Grande-Bretagne et dans l'Europe Centrale a subi une hausse très grande ainsi que le prouve le tableau ci-dessus.

MARTRES DU CANADA

Années	Quantités vendues	Prix de l'unité
1848	116.323 peaux	Sh. 12/1
1858	150.410 —	— 23/6
1868	116.897 —	— 30/9
1878	63.364 —	— 20/6
1888	103.346 —	— 12/9
1898	134.279 —	— 27/6
1908	69.049 —	— 65
1909	48.886 —	— 72
1910	56.023 —	— 66

Les martres du Canada, employées dans les mêmes contrées que le Vison du Canada, ont suivi la même progression.

Les quantités que nous avons données ci-dessus sont celles relevées dans les grandes ventes publiques de Londres, mais depuis quelques années, de grandes transactions ont lieu de gré à gré dans les pays d'origine et là nous n'avons aucune statistique, mais il se traite, de cette façon, de grandes affaires, ce qui fait que la quantité de peaux employées est bien supérieure aux chiffres que nous indiquons ci-dessus.

PEAUX DE PROVENANCE DE RUSSIE ET D'ASIE

Pour les marchandises de provenance de Russie et d'Asie, nous ne donnons que des tableaux indiquant les différences de prix, car ces marchandises, se vendant de gré à gré aux foires d'Irbit, de Nijni-Novgorod, d'Ischim et à Boukara, il ne peut y avoir de statistique établie comme cela existe pour les marchandises de provenance américaine dont la majeure partie est vendue en ventes publiques à Londres.

Prix établis en monnaies russes (roubles et kopeks)

PEAUX PERSIANER BREITSCHWANTZ

Années	Prix du paq. de 10 peaux	Prix du paq. de 10 peaux
1888.	36 roubles	7 roubles
1890.	42 —	8 —
1892.	40 —	10 —
1894.	39 —	25 —
1896.	45 —	25 —
1898.	50 —	48 —
1900.	60 —	54 —
1902.	69 —	84 —
1904.	79 —	70 —
1906.	100 —	60 —
1908.	93 —	80 —
1910.	130 —	135 —

CHATS NOIRS DE RUSSIE MARTRES DE RUSSIE

Années	Prix du paq. de 10 peaux	Prix de l'unité
1888.	0.42 roubles	4 roubles
1890.	0.40 —	3.50 —
1892.	0.45 —	3.50 —
1894.	0.45 —	3.50 —
1896.	0.46 —	4.50 —
1898.	0.38 —	6.50 —
1900.	0.40 —	7.50 —
1902.	0.46 —	8.50 —
1904.	0.45 —	6.50 —
1906.	0.55 —	11 —
1908.	0.55 —	16 —
1910.	0.76 —	16 —

MURMEL (ORENBURG)

Années	Prix de l'unité	Années	Prix de l'unité
1899	roubles 0.14	1888	roubles 0.38
1900	— 0.20	1890	— 0.45
1901	— 0.25	1892	— 0.50
1902	— 0.46	1894	— 0.45
1903	— 0.27	1896	— 0.40
1904	— 0.37	1898	— 0.55
1905	— 0.75	1900	— 0.95
1906	— 0.61	1902	— 0.90
1907	— 0.70	1904	— 0.90
1908	— 0.60	1906	— 1.20
1909	— 0.92	1908	— 1.45
1910	— 1.85	1910	— 1.55

LIÈVRES BLANCS DE RUSSIE

Années	TÊTES EXTRA	TÊTE
	Prix de l'unité	
1888 roubles 0.20	roubles 0.14	
1890 — 0.22	— 0.15	
1892 — 0.25	— 0.15	
1894 — 0.25	— 0.15	
1896 — 0.24	— 0.16	
1898 — 0.25	— 0.15	
1900 — 0.28	— 0.18	
1902 — 0.35	— 0.30	
1904 — 0.45	— 0.35	
1906 — 0.50	— 0.40	
1908 — 0.50	— 0.40	
1910 — 0.58	— 0.48	

FOUINES DE RUSSIE

Années	Prix de l'unité
1888. . . roubles.	3.50
1890. . . —	2.90
1892. . . —	3
1894. . . —	3
1896. . . —	4
1898. . . —	5
1900. . . —	5.50
1902. . . —	6.50
1904. . . —	5
1906. . . —	8
1908. . . —	11
1910. . . —	14

MURMEL TARBAGAN (Beisky)

Années	Prix de l'unité
1888	roubles 0.38
1890	— 0.45
1892	— 0.50
1894	— 0.45
1896	— 0.40
1898	— 0.55
1900	— 0.95
1902	— 0.90
1904	— 0.90
1906	— 1.20
1908	— 1.45
1910	— 1.55

PETITS GRIS DE RUSSIE

Années	JENISEISKY	LENSKY
	Prix de l'unité	
1888 roubles 0.20	roubles 0.20	roubles 0.23
1890 — 0.22	— 0.15	— 0.20
1892 — 0.25	— 0.15	— 0.20
1894 — 0.25	— 0.15	— 0.18
1896 — 0.24	— 0.16	— 0.16
1898 — 0.25	— 0.15	— 0.14
1900 — 0.28	— 0.18	— 0.16
1902 — 0.35	— 0.30	— 0.21
1904 — 0.45	— 0.35	— 0.34
1906 — 0.50	— 0.40	— 0.36
1908 — 0.50	— 0.40	— 0.42
1910 — 0.58	— 0.48	— 0.30

RENARDS BLANCS de RUSSIE

Années	Prix de l'unité
1888.	roubles 6.75
1890.	— 4.50
1892.	— 3.30
1894.	— 4.50
1896.	— 3.60
1898.	— 7
1900.	— 8.75
1902.	— 7.50
1904.	— 7.50
1906.	— 8
1908.	— 15
1910.	— 25

ZIBELINES DE RUSSIE

Années	AMOURSKY		NICOLAIEVSKY		YAKUTSKY	
			Prix de l'unité			
1880	roubles.	7	roubles.	15	roubles.	50
1890	—	5	—	14	—	52
1892	—	6	—	16	—	75
1894	—	10	—	25	—	100
1896	—	12	—	22	—	85
1898	—	10	—	28	—	100
1900	—	15	—	20	—	80
1902	—	30	—	50	—	150
1904	—	50	—	80	—	200
1906	—	45	—	65	—	200
1908	—	45	—	65	—	180
1910	—	50	—	75	—	225

HERMINES DE RUSSIE

Années	ISCHIMSKY		YAKUTSKY	
			Prix de l'unité	
1888	roubles.	0.30	roubles.	0.45
1890	—	0.24	—	0.42
1892	—	0.25	—	0.20
1894	—	0.35	—	0.20
1896	—	0.55	—	0.30
1898	—	0.65	—	0.40
1900	—	0.85	—	0.55
1902	—	2	—	1.25
1904	—	3	—	2
1906	—	4.40	—	2.50
1908	—	2	—	1.25
1910	—	4.30	—	2.40

Queues de Petit Gris de Russie

Années	KASANER		NERTSCHINSKY		MOUFLON	
			Prix de l'unité			
1888	roubles	400	roubles	700	roubles	6.50
1890	—	350	—	450	—	6
1892	—	250	—	350	—	6.50
1894	—	200	—	350	—	6.50
1896	—	180	—	280	—	6.50
1898	—	150	—	260	—	4.45
1900	—	200	—	260	—	4.75
1902	—	350	—	450	—	4.50
1904	—	350	—	500	—	5
1906	—	350	—	500	—	5.75
1908	—	325	—	450	—	7
1910	—	475	—	650	—	8
					roubles	5.50

MONGOLIE BLANCHE

Années	Prix de l'unité	roubles	6	—	roubles	22.50
1888. . . .	—	7.50	—	—	—	15
1890. . . .	—	5.50	—	—	—	32.50
1892. . . .	—	3	—	—	—	25
1894. . . .	—	3	—	—	—	16
1896. . . .	—	2.50	—	—	—	16
1898. . . .	—	1.75	—	—	—	18
1900. . . .	—	2.25	—	—	—	20
1902. . . .	—	2.25	—	—	—	17
1904. . . .	—	2.50	—	—	—	18
1906. . . .	—	2.75	—	—	—	20
1908. . . .	—	2.75	—	—	—	20
1910. . . .	—	2.75	—	—	—	20

OURS BRUN DE RUSSIE

Années	Prix de l'unité	roubles	6	—	roubles	22.50
1888. . . .	—	7.50	—	—	—	15
1890. . . .	—	5.50	—	—	—	32.50
1892. . . .	—	3	—	—	—	25
1894. . . .	—	3	—	—	—	16
1896. . . .	—	2.50	—	—	—	16
1898. . . .	—	1.75	—	—	—	18
1900. . . .	—	2.25	—	—	—	20
1902. . . .	—	2.25	—	—	—	17
1904. . . .	—	2.50	—	—	—	18
1906. . . .	—	2.75	—	—	—	20
1908. . . .	—	2.75	—	—	—	20
1910. . . .	—	2.75	—	—	—	20

RENARDS ROUGES de RUSSIE

SIBÉRIEN	ARKANGEL	Années	Prix de l'unité
Années	Prix de l'unité	—	—
1880 roubles	5.50	roubles	4.25
1890 —	5	—	4
1892 —	6	—	4.50
1894 —	5	—	4
1896 —	6	—	4.75
1898 —	8.25	—	7
1900 —	12	—	10
1902 —	9	—	8
1904 —	7.50	—	7
1906 —	11.50	—	9
1908 —	14	—	12
1910 —	20	—	17
1888. . . .	—	roubles.	0.37 1/2
1890. . . .	—	—	0.34
1892. . . .	—	—	0.40
1894. . . .	—	—	0.45
1896. . . .	—	—	0.52
1898. . . .	—	—	0.50
1900. . . .	—	—	0.43
1902. . . .	—	—	0.48
1904. . . .	—	—	0.50
1906. . . .	—	—	0.62 1/2
1908. . . .	—	—	0.80
1910. . . .	—	—	1.15

KOLINSKY

Années	Prix de l'unité	roubles	2	—	roubles.	0.16
1888. . . .	—	1.45	—	—	—	0.18
1890. . . .	—	0.90	—	—	—	0.12
1892. . . .	—	0.90	—	—	—	0.12
1894. . . .	—	0.75	—	—	—	0.12
1896. . . .	—	0.75	—	—	—	0.14
1898. . . .	—	0.75	—	—	—	0.14
1900. . . .	—	0.65	—	—	—	0.37 1/2
1902. . . .	—	0.65	—	—	—	0.37
1904. . . .	—	0.55	—	—	—	0.30
1906. . . .	—	1.25	—	—	—	0.60
1908. . . .	—	1.60	—	—	—	0.62 1/2
1910. . . .	—	2.20	—	—	—	1.50

MURMEL (Beisky)

Prix de l'unité

LOUPS DE RUSSIE

Années	Prix de l'unité
1888	roubles 6.73
1890	— 3.73
1892	— 3
1894	— 3
1896	— 4.50
1898	— 3
1900	— 8.50
1902	— 7.50
1904	— 6.50
1906	— 6
1908	— 7
1910	— 7.40

En examinant les tableaux précédents nous voyons que, comme les marchandises de provenance américaine, celles de provenance russe ont vu leurs cours augmenter graduellement, en effet :

Une peau d'astrakan valait, en 1888, R. 3.60; en 1910, elle vaut R. 13.

Une peau de breitchwantz valait, en 1888, R. 07; en 1910, elle vaut R. 13.50.

Une peau de martre valait, en 1888, R. 4; en 1910, elle vaut R. 16.

Une peau de chat valait, en 1888, R. 0.42; en 1910, elle vaut R. 0.76.

Une peau de murmel valait, en 1888, R. 0.38; en 1910, elle vaut R. 1.35.

Une peau de murmel Beisky valait, en 1888, R. 0.16; en 1910, elle vaut R. 1.30.

Une peau de lièvre blanc valait, en 1888, R. 0.20 et 0.14; en 1910, elle vaut R. 0.58 et 0.48.

Une peau de petit gris valait, en 1888, R. 0.20 et 0.23; en 1910, elle vaut R. 0.45 et 0.50.

Une peau de fouine valait, en 1888, R. 3.50; en 1910, elle vaut R. 14.

Une peau de renard blanc valait, en 1888, R. 6.73; en 1910, elle vaut R. 25.

Une peau d'hermine valait, en 1888, R. 0.30 et 0.15; en 1910, elle vaut R. 4.30 et 2.40.

Une peau de putois valait, en 1888, R. 0.37 1/2; en 1910, elle vaut R. 1.15.

Une peau de murmel Orenburg valait, en 1899, R. 0.14; en 1910, elle vaut R. 4.85.

Une peau de renard rouge valait, en 1890, R. 5 et 4; en 1910, elle vaut R. 20 et 17.

Les peaux de zibeline qui valaient, en 1880, R. 7.15 et 50, valent, en 1910, R. 50,75 et 225.

Ces prix se comprennent, bien entendu, pour la marchandise achetée en lots dans lesquels il y a une échelle de qualités, car les belles peaux de zibelines qui valaient, en 1890, environ 500 francs la peau sont recherchées à présent à 2.500 francs et même à 3.000 francs la peau. Pour cet article, la hausse s'explique comme pour les chinchillas, par la diminution des quantités offertes; les hauts prix obtenus par suite de la vogue ayant stimulé les chasseurs, le gibier s'est raréfié et le gouvernement russe, dans un but de sage administration, vient d'interdire la chasse des zibelines, de même que les pays d'Amérique du Sud ont interdit celle des chinchillas pour tâcher de laisser l'espèce se reconstituer et ne pas tarir une source de richesse pour le pays.

Les ours bruns et les loups ont peu varié de prix.

Les queues de petit gris, qui avaient baissé de 1888 à 1898, ont regagné petit à petit leur ancien cours, de même les kolinsky qui ont baissé progressivement de 1888 à 1904 et qui ont commencé un fort mouvement ascensionnel dès 1906 pour finir, en 1910, en hausse sur 1888.

Quant aux marchandises de provenance asiatique, la mode s'en étant détachée, nous voyons au contraire les prix baisser ou rester stationnaires. La peau de mongolie blanche valait, en 1888, R. 6; elle vaut, en 1910, R. 2.75. La peau de mouflon blanc valait, en 1888, R. 6.50; elle vaut, en 1910, R. 8. La peau de mouflon foncé valait, en 1888, R. 5.50; elle vaut, en 1910, R. 4.50.





Commerce des Pelleteries de France de 1860 à 1910

Toutes les contrées du globe fournissent leur tribut à la riche industrie des pelleteries.

Tous les pays d'Europe font, plus ou moins, usage de fourrures, selon leur climat; mais, c'est en France où leur emploi s'est le plus généralisé, car, plus encore par luxe que par nécessité, la fourrure est devenue, l'hiver, le complément indispensable de la toilette des femmes riches ou simplement aisées.

La France est le pays d'Europe où se portent les plus belles fourrures, et, comme dans les autres industries de luxe, c'est dans notre pays qu'ont été réalisés les plus grands progrès.

Le grand marché de la pelleterie brute se trouve à Londres. Il y a annuellement quatre grandes ventes publiques : en Janvier, en Mars, en Juin, en Octobre, plus une vente spéciale en Décembre réservée pour les loutres de mer.

A ces ventes, la Compagnie de la baie d'Hudson qui exploite, depuis 1670, la plus riche contrée de l'Amérique septentrionale, où les récoltes de peaux de toutes sortes sont très abondantes, offre les produits récoltés ou achetés par elle à des chasseurs intrépides. La Maison C. M. Lampson et C°, qui est le plus important représentant des trappeurs et des ramasseurs de peaux du monde entier, ainsi que quelques autres Maisons faisant aussi le métier de mandataires, mettent aux enchères, aux mêmes époques, les marchandises qui leur sont expédiées par leurs correspondants.

Les ventes ont lieu aux enchères publiques et au plus offrant et les négociants du monde entier viennent s'y approvisionner.

Les foires d'Irbit, d'Ichim et de Nijni-Novgorod, servent aux transactions sur la marchandise de provenance russe, sibérienne et asiatique. La foire de Leipzig a perdu beaucoup de son impor-

PELLETERIES PRÉPARÉES OU EN MORCEAUX COUSUS

PAYS DE PROVENANCE et DE DESTINATION	1860 (1)		1900		1910	
	IMPORTATIONS	EXPORTATIONS	IMPORTATIONS	EXPORTATIONS	IMPORTATIONS	EXPORTATIONS
Allemagne	pièces 41.306	francs 797.227	pièces 333.006	francs 81.993	kilogr. 693.200	francs 373.000
Belgique	54.337		9.933			
Angleterre	23.110		203.584		35.000	
Russie	53.581		87.097		456.800	
Chine	»		»		174.400	
Pays-Bas	29.950		»		144.000	
Autriche-Hongrie	9.421		»		391.700	
Etats-Unis	19.455		»		»	
Suisse	288.963		8.700		41.000	
Italie	»		»		341.200	
Canada	»		»		20.800	
Autres Pays	2.193		9.495		15.100	
Zone franche	44.057		39.016		11.800	
Colonies françaises	»		»		29.900	
	»		»		»	
Pièces et kilos	120.946	»	776.412	531.352	1.775.900	1.224.600
Francs	163.277		959.094		7.970.280	71.036.000
			9.705.150			45.310.200

Nous n'avons pas de statistique pour 1870, 1880, 1890.

(1) Pour le lapin seulement.

tance, mais la ville est restée le grand centre pour les affaires qui se traitent dans toute l'Allemagne et le grand nombre de négociants importants qui y sont établis, font qu'on y trouve toujours un assortiment complet de peaux brutes ou apprêtées.

La Compagnie Russe-Américaine de Moscou, dont les approvisionnements sont faits sur la côte nord-ouest de l'Amérique, fournit une partie de la consommation.

Enfin, la Compagnie danoise du Groenland livre tous les ans à Copenhague, dans une vente générale et publique, le produit de ses récoltes.

La France reçoit, par la voie de Marseille, un grand nombre de peaux provenant de Chine, des îles Ioniennes, du Levant et des côtes barbaresques et quelques-unes de la partie méridionale de l'empire Russe ; par la voie du Havre et de Bordeaux, les peaux recueillies dans l'Amérique du Nord et dans l'Amérique du Sud.

Quant à la florissante situation de l'industrie des fourrures et pelleteries en France, elle se dégage nettement des tableaux statistiques que nous publions d'autre part.

Si l'on prend chacun de ces tableaux, on peut faire les constatations suivantes :

En ce qui concerne *la pelleterie brute de lapin et de lièvre*, nos échanges avec l'étranger, ont subi, depuis 1860, d'importantes variations et la situation actuelle est très en progrès sur celle des années précédentes.

En effet, en 1860, nos importations représentaient, pour ce genre d'article, une valeur de 3.172.608 francs. En 1910, ce même commerce s'est chiffré par la somme de 5.384.700 francs. C'est principalement pendant la dernière période, de 1900 à 1910, que cette plus-value considérable s'est produite, renchérisant la matière première nécessaire à nos industries.

Quant à l'exportation, elle se montait, en 1860, à 201.456 francs ; en 1910, elle a atteint 15.788.250 francs. Cette augmentation porte principalement sur les peaux propres à la fourrure, le restant servant à la chapellerie.

Pour les pelleteries brutes autres : En 1860, la valeur des importations représentait 2.495.993 francs ; en 1910, elle s'est chiffrée par 12.507.000 francs.

A l'exportation, nous trouvons, en 1860, une valeur de 671.015 francs et, en 1910, la somme de 2.483.200 francs.

Cette augmentation confirme les enseignements qui se dégagent des tableaux relatifs aux prix des peaux et dont nous avons donné de nombreux exemples. Cette augmentation, à l'exporta-

PELLETÉRIES BRUTES AUTRES QUE DE LAPIN ET DE LIÈVRE

PAYS DE PROVENANCE et DE DESTINATION	1860		1870		1880		1890		1900		1910	
	Importations pièces	Exportations francs	Importations kilogr.	Exportations kilogr.								
Allemagne	1 672.620	466.192	41.925	13.631	222.091	48.672	184.930	19.610	21.506	101.600	74.400	
Belgique	7.108	83.070	9.875	24.764	85.633	56.209	30.922	8.837	22.200	9.200	16.200	
Villes Hanséatiques	208.677	208.677	208.677	208.677	208.677	208.677	208.677	208.677	208.677	208.677	208.677	
Angleterre	723.770	43.800	128.201	6.596	219.299	52.715	531.864	18.445	199.662	150.800	31.000	
Deux-Siciles	3.337	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Espagne	41.606	»	3.847	»	»	»	»	»	»	»	»	
États Sardes	7.488	43.805	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Suisse	10.415	355.328	2.774	4.948	12.768	5.418	22.768	2.774	22.768	5.418	2.774	
États-Unis	50.273	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Rio de la Plata	33.907	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Italie	»	»	9.359	»	»	»	»	23.917	»	11.744	»	
États Romains	»	»	»	1.021	»	»	»	»	»	»	»	
Turquie	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Portugal	»	»	14.404	»	»	»	»	»	»	»	»	
Autriche	»	»	»	3.329	»	»	»	»	»	»	»	
Autres-Pays	15.264	28.820	15.815	9.464	34.689	2.873	42.821	4.160	32.588	9.836	19.400	
Pays-Bas	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Chine	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Colonies françaises	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Russie	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Pièces ou kilogr	2.773.325	»	227.224	66.324	584.623	204.317	846.432	62.796	1.161.559	437.191	416.900	135.200
Francs	»	674.015	6.589.409	9.938.591	2.349.645	18.403.371	353.164	16.842.606	891.748	12.507.000	2.483.200	

PELLETERIES BRUTES DE LAPINS ET DE LIÈVRES

PAYS DE PROVENANCE DE DESTINATION	1860		1870		1880		1890		1900		1910	
	Imports kilogr.	Exports kilogr.										
Allemagne.	97.617	7.304	36.913	3.445	142.023	117.126	110.631	140.210	58.858	110.858	302.900	262.200
Belgique.	52.459)	68.625	105.340	107.173	191.609	151.582	429.685	171.119	824.439	258.000	2 217.800
Angleterre.	60.530)))	101.546	40.630	60.806	394.701	99.632	637.654	306.800	272.600
Espagne.	14.707)	2.825	29.310	50.352	29.326)))	122.400))
Autres Pays	6.741	8.260	24.608	6.015	12.127	9.958	45.405	18.255	47.973	58.218	71.100)
Turquie.	32.230)	25.653)	115.064)	77.261)	37.384)	25.200)
Toscane)	1.224))))))))))
Villes Hanséatiques .))	3.900)))))))))
Suisse))	9.203)	22.809)))	6.036)	49.000)
Grèce.))	3.720)))))))))
Italie.))	2.863	6.828)))	11.367))))
Etats-Unis))	8.552)	9.845)	93.092)	176.266)	696.700)
Autriche.))))	6.925)))))))
Russie M. B.))))))	105.146)	31.267)))
Australie.))))))))	29.547)	57.300)
Algérie.))))))	900)	3.900)))
Kilogr.	164.384	16.788	353.798	129.040	543.805	774.500	580.307	1.093.346	476.680	1.807.435	1.496.600	3.508.500
Francs.	3.172.608	201.456	967.796	1.903.318	2.943.100	4.218.645	3.826.711	933.360	4.970.446	5.384.700	15.783.250	

PELLETÉRIES OUVRÉES OU CONFECTIONNÉES

PAYS DE PROVENANCE et DE DESTINATION	1860		1870		1880		1890		1900		1910	
	Importations francs	Exportations francs	Importations francs	Exportations francs	Importations francs	Exportations francs	Importations kilogr.	Exportations kilogr.	Importations kilogr.	Exportations kilogr.	Importations kilogr.	Exportations kilogr.
Allemagne	4.229	39.900	3.091	34.470	20.571	817.966	5.200	17.533	12.681	27.744	48.500	53.800
Angleterre	1.272	12.703	19.141	26.917	4.440.899	2.542	58.654	11.427	23.934	4.000	39.600	9.100
Suisse	3.673	12.161	3.987	34.936	1.672	124.765	462	4.642	2.300	300	1	1
Turquie.	857	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Belgique.	"	4.978	2.130	52.108	1.651	134.722	"	9.408	1.394	29.684	25.500	29.800
Etats-Unis.	"	18.476	"	47.505	"	69.393	"	9.998	"	"	16.500	"
Uruguay	"	10.700	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Cuba et Porto-Rico . .	"	5.260	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Espagne.	"	"	"	74.326	"	"	"	2.586	"	25.221	"	19.300
Italie.	"	"	"	113.740	"	201.471	"	2.378	"	"	"	4.900
Rio de la Plata . . .	"	"	"	14.400	"	"	"	"	"	"	"	"
Portugal	"	"	"	"	"	19.957	"	"	"	"	"	3.800
Autriche.	"	"	"	"	"	28.670	"	"	1.816	"	16.000	"
Russie M. B.	"	"	"	"	"	1.090	"	"	"	"	"	"
Brésil	"	"	"	"	"	1.126	"	"	"	"	"	"
Autres pays.	2.421	21.026	5.104	63.790	15.561	11.925	1	378	8.839	2.390	36.944	1.600
Algérie	2.925	6.175	"	"	"	"	"	"	20	392	1.300	"
République Argentine.	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	44.500	"
Kilogr.	"	"	"	"	"	10.681	415.744	30.328	143.916	96.000	210.100	"
Valeur en francs. . . .	15.377	131.379	33.453	435.275	66.372	5.884.468	352.473	5.092.736	515.376	4.317.480	7.675.000	19.959.500

tion, est en effet due en majeure partie, aux peaux de rats musqués que les fabricants français envoient à Leipzig ou à Hambourg pour y être apprêtées, et dont la plupart rentrent en France, où elles sont épilées, lustrées et rendues propres à être employées par les fourreurs. Pour ne citer que deux sortes, nous voyons les rats musqués qui, en 1909, valaient sh. 1/6 à Londres, monter jusqu'à sh. 3/6 en 1910, tandis que les prix des skunks réalisait aux ventes, une augmentation de 35 %.

En ce qui concerne les pelleteries ouvrées ou confectionnées, la valeur des importations était, en 1860, de 15.377 francs, en 1910, elle est montée à 7.675.000 francs. Une forte part de cette augmentation revient à l'Allemagne, ensuite à la Belgique et à l'Autriche.

Il est utile d'attirer l'attention de nos collègues sur ce point que les importations de pelleteries ouvrées ou confectionnées estimées pour 1910 à 7.675.000 francs sont certainement d'une valeur plus grande (environ 11.000.000 francs) et aussi sur le danger qu'il y a, pour notre industrie, à laisser les étrangers vendre, chez nous, leurs produits qui sont certainement inférieurs aux nôtres comme goût, puisque ce ne sont généralement que des copies, qui, d'autre part, ne sont pas d'un prix inférieur à qualité égale; la seule différence en leur faveur, étant le plus bas prix de main d'œuvre, compensée en partie par les droits de douane.

Il y a eu, malheureusement, un engouement de la part de certains acheteurs français qui ont cru que les étrangers pouvaient acheter les pelleteries à meilleur prix que nous, ce qui est faux, et nos concurrents ont su habilement profiter de cette erreur pour établir des relations suivies en France en envoyant des voyageurs et en établissant des dépôts.

Quand on comprend les difficultés qu'éprouvent nos Maisons françaises à vendre autre chose que des modèles à l'étranger (nos exportations en Autriche ayant même complètement cessées) et les facilités que les Maisons étrangères trouvent chez nous pour écouler leurs produits, on est attristé de ne pas trouver plus de soutien chez certains de nos acheteurs, car, nous le répétons, à qualité égale, nous produisons, pour le moins, aussi bon marché que n'importe quel pays.

Mais, en contre-partie, nous constatons avec plaisir la prospérité de notre situation à l'exportation qui, en 1860, représentait une valeur de 131.379 francs et qui, en 1910, a atteint près de 20 millions. Nos principaux clients sont : l'Allemagne, la Belgique, les États-Unis, la République Argentine, etc.

En publiant les quatre tableaux intercalés dans ce chapitre, extraits du commerce de la France, nous avons tenu à permettre à nos collègues de se rendre compte très exactement des conditions dans lesquelles notre commerce s'est développé depuis 50 ans.

Mais nous tenons, en même temps, à leur faire observer que, dans ces estimations, il n'y a qu'un à peu près, et que les quantités de kilogs importées ou exportées sont seules à retenir en tenant compte des différences du poids des fourrures fines et de celui des fourrures communes, car la valeur tant des importations que des exportations est calculée sur une estimation sans base précise, au kilo de pelleterie ou de fourrures, les douanes françaises ne s'occupant que des poids et non de la valeur, et les écarts sont certainement très grands. De plus, nous n'avons pas tenu compte des colis postaux dont l'usage se répand de plus en plus.





CONCLUSION

Pour terminer ce travail, nous tenons à constater, après tant de nos collègues, combien les expositions internationales servent la cause du progrès industriel et scientifique. Il est incontestable que la France a trouvé, dans ces luttes pacifiques, une heureuse occasion de faire mieux connaître ses produits et d'aider à son rayonnement en se classant première parmi les nations qui ont le souci de mêler un sentiment d'art à leur production.

La participation des fourreurs français à l'Exposition de Turin a été une heureuse démonstration de la révolution qui s'est produite depuis une dizaine d'années dans nos industries. Nous avons été les promoteurs de cette transformation et les résultats acquis aujourd'hui nous donnent le droit d'être fiers de notre initiative que beaucoup pouvaient considérer comme trop hardie.

Abandonnant peu à peu le genre classique, les fourrures sont rentrées dans le domaine de la fantaisie. Les fourreurs français, auxquels on veut bien reconnaître la qualité de « véritables artistes » ont créé des merveilles de richesse et d'élégance qui donnent le ton au monde entier.

Grâce à cette impulsion, la mode française, avec tous ses caprices, règne en maîtresse sur tous les points du globe où l'on porte des fourrures.

Notre industrie et notre commerce y ont gagné une prodigieuse prospérité, malgré la concurrence que nous font l'Allemagne, la Belgique et l'Autriche, dont les importations de 1910 atteignent, pour la France, plus de onze millions.

En donnant un nouvel essor à notre industrie, nous nous sommes également préoccupés de fournir du travail à la main-d'œuvre française et, là aussi, les résultats sont de ceux qui inspirent confiance, car, aujourd'hui, plus de 50 % des ouvriers employés dans l'industrie de la fourrure et de la préparation des peaux sont de nationalité française. Il y a vingt ans, on comptait environ 10 % d'ouvriers français.

Cette œuvre est d'autant plus nécessaire que, partout, la con-

currence exige un plus grand effort. L'industrie fait dans le monde entier des progrès qui permettent aux peuples de se suffire à eux-mêmes, et nous ne conserverons notre clientèle de premier ordre, à l'étranger, que si nous maintenons notre réputation de fabricants ne produisant que des articles de goût et de haute élégance. Or, il faut bien convenir qu'un grand nombre de nos concurrents à l'étranger, sont d'anciens ouvriers, Russes, Allemands, Autrichiens, Hongrois, Suédois, etc., qui ont travaillé dans nos maisons et y ont appris la connaissance du goût artistique.

Cette qualité est celle du tempérament français ; en la conservant pour nous, nous luttons déjà, avec avantage, contre une concurrence que nous ne devons pas favoriser.

Il est donc nécessaire de donner la plus grande attention à l'importante question de l'apprentissage, et nous sommes persuadés que nos collègues de la Chambre syndicale, continueront, comme ils l'ont fait depuis près de 20 ans, à s'imposer les efforts nécessaires pour permettre à notre industrie de ne plus être tributaire de la main-d'œuvre étrangère, et donner aux ouvriers français, un métier très rémunérateur.

En entreprenant notre travail, nous nous sommes particulièrement attachés à démontrer les merveilleux résultats obtenus en ces dernières années. Notre industrie doit à l'esprit d'initiative qui guide les fourreurs français, une prospérité qu'elle n'avait jamais connue. En favorisant la main-d'œuvre française, nous nous assurons une victoire de longue durée.

Nous adressons nos sincères remerciements à ceux de nos collègues qui ont accepté de venir avec nous défendre, à Turin, les intérêts des fourreurs français. La victoire que nous y avons remportée doit être pour eux une légitime récompense de leur désintéressement et de leur dévouement.

CH. HANAU





TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE I

	Pages
La Section Française	5
Introduction	7

CHAPITRE II

Organisation de la Classe 133 A	17
Constitution du Bureau	18
Travaux du Comité d'Organisation	21
Installation des Exposants	24
Réunions et Travaux du Jury des Récompenses	26
Groupe XX	34
Liste des Récompenses	37
Description de la Classe 133 A.	42
Section Française (Fourrures).	43
Id. (Pelleteries).	64
Sections Étrangères	69

CHAPITRE III

Situation commerciale des Industries de la Fourrure et Pelleterie de 1848 à 1910.	75
Marchandises de provenance Américaine.	76
Peaux de provenance de Russie et d'Asie	83

CHAPITRE IV

Commerce des Pelleteries de France de 1860 à 1910	89
---	----

CHAPITRE V

Conclusion	97
----------------------	----



